

PRIX DU NUMÉRO

France . . 1 fr. 60

Etranger. 2 fr. —

9 JUILLET 1921

N° 3316

65<sup>e</sup> Année



LE

# MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



## ABONNEMENTS

	Un an : 72 fr.		Un an : 92 fr.
FRANCE	6 mois : 37 fr.	ETRANGER	6 mois : 47 fr.
	3 mois : 19 fr.		3 mois : 24 fr.

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

13, Quai Voltaire, 13

PARIS (7<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE N° :  
Fleurus 18-30, 18-31, 18-32

10 P.P. 9

CHEQUES POSTAUX :  
Paris - Compte N° 5909.

Indispensables aux Automobiles

l'ÉCONOMISEUR D'ESSENCE "FRANCE" reprise et remboursé s'il ne diminue pas la consommation de 15 à 40% sur tous les moteurs

LA ROUE "CELER" pour accoupler les pneus et quintupler leur durée

Les REMORQUES LÉGÈRES "CELER" poids utile: 500 à 1500 Kil. pour toutes les voitures

P. SAVOYE, fabr. 8, Av. Gr<sup>e</sup> de l'Armée, PARIS

HISPANO DELAGE RENAULT CHENARD

**BONDIS & CIE**

48<sup>e</sup> Avenue de la Grande-Armée, PARIS

VENTE - LOCATION - GARAGE

Dans tous les Cafés, demandez un

# LILLET

QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES  
10 Grands Prix. LILLET Frères, PODENSAC (Gironde).

CIVIL AND MILITARY TAILORS 23, RUE ROYALE AMERICAN, ENGLISH AND FRENCH UNIFORMS

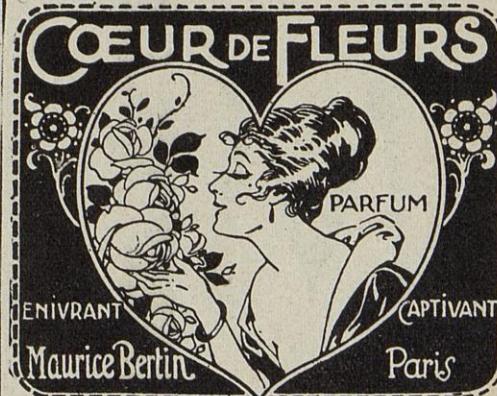
**MOTO-NAPHTA**

PREMIÈRE  
ESSENCE  
DU MONDE

PORTE-BOUTEILLES EN FER  
**BARBOU** ARTICLES DE CAVES  
BARBOU FILS 58, Rue Montmartre - PARIS  
ENVOI FRANÇAIS DU CATALOGUE 1921

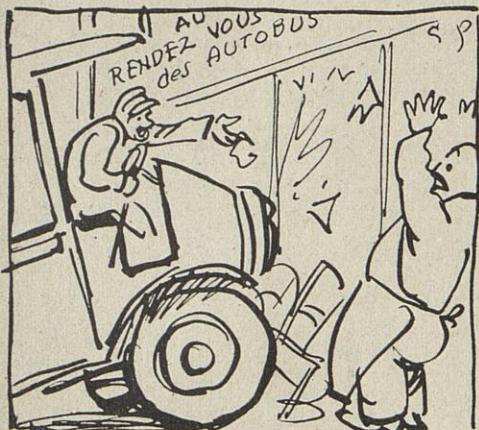
PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES  
**CRISTALLOS**  
Révélateur - Fixateur - Renforçateur  
EN VENTE PARTOUT dans toutes les Bonnes Maisons d'Appareils  
Toutes les fournitures photographiques  
- Échantillon contre 0.50 en timbres.  
GROS: 67, Boulevard Beaumarchais, PARIS

PICKLES à la Française  
**GREY-POUPON**  
Fruits de Choix au VINAIGRE



BORDEAUX - MARSEILLE  
Apprenez rapidement chez vous la  
**STENO-DACTYLO**  
Demandez le Programme gratuit  
des Etablissements JAMET-BUFFEREAU 56, Rue de Rivoli, PARIS  
LYON - NANCY - LILLE - BRUXELLES

LA REVUE COMIQUE, par Georges Pavis



L'accident : — C'est votre faute aussi avec votre sacrée enseigne !



Le pauvre pêcheur : — Ça mord ? — Non j... — Alors vous pêchez par pensée !



Méprisé : — Pardon, monsieur, pourriez-vous me faire avoir le mérite agricole ?



Mon éditeur me dit que je ne suis pas personnel. Qui pourrai-je bien imiter pour être personnel ?

VIN GÉNÉREUX  
TRÈS RICHE  
EN QUINQUINA

# BYRRH

SE CONSOMME  
EN FAMILLE  
COMME AU CAFÉ

EAU DE LÉCHELLE  
Arrête les PERTES, CRACHEMENTS, SANG, HÉMORRAGIES, INTENSTINAIRES, DYSENTERIES, etc. Flacon 600 Francs, PARIS - PH. SÉGUIN - 163 R. SAINT-ROCH.

**BUSTE**  
raffermi ou développé par l'EUTHÉLINE, le seul produit approuvé par le Corps médical parce que le seul nouveau, scientifique, efficace et inoffensif. (Communiqué à l'Acad. des Sciences. — Nombr. attestat. médical). Livré gratis de la brochure détaillée du Dr. JEAN. Lab. EUTHÉLINE, 2, Pl. Théâtre-Français, Paris.

Automobilistes ! Rendez aux ressorts de votre voiture leur souplesse première. Evitez ainsi la rupture des lames en adoptant LA Gaine de RESSORTS « DUCO » (brevetée)

Ces gaines préservent également les ressorts de la boue, de l'eau, de la poussière et rendent la voiture extrêmement confortable.

Renseignements et devis aux fabricants : BROWN BROTHERS Ltd, 31, rue de la Folie-Méricourt, Paris.

PARFUMS PRODUITS DE BEAUTÉ exigé sur chaque article le Prénom et date de fondation 1917.  
**ERNEST COTY**  
EN VENTE PARTOUT GROS : 8<sup>me</sup> Rue Martel, PARIS.

*l'Heure Exacte* est donnée par les Chronomètres "CHRONO-COQ" Chronomètres "NATIONALE" Chronomètres "MAXIMA" en Acier, Argent et Or. MONTRES réglées aux TEMPÉRATURES d'une Solidité et d'une Régularité parfaites Médaille d'Or, Concours Officiel de l'Observatoire de Besançon. FABRIQUÉES PAR LE G<sup>e</sup> COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE 19, Rue de Belfort. (Anc. M<sup>e</sup> E. DUPAS) H. MICHAUD, Gendre et Successeur Directeur, BESANÇON (Drome). ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRE CONTRE 0.20 F.

**VITTEL GRANDE SOURCE**  
Régime des Arthritiques !  
DANS TOUTES PHARMACIES  
et 24, rue du 4-Septembre. Paris

L'ALCOOL de MENTHE DE  
**RICQLÈS**  
est le produit hygiénique indispensable.

**2.400****PRIX**  
sont offerts par**Peugeot****à sa Clientèle cycliste****A SES ANCIENS CLIENTS**

La Société Peugeot, désireuse d'offrir un souvenir à ses plus anciens clients, invite tous les cyclistes possédant une machine Peugeot (bicycle, tricycle ou bicyclette), roulant depuis plus de 12 ans — c'est-à-dire achetée avant 1909 — et toujours en bon état de marche, à la présenter à l'Agent Peugeot de leur localité.

L'ancienneté des cycles sera déterminée par le numéro d'ordre inscrit sur le cadre.

1.200 prix seront accordés aux propriétaires des plus anciennes machines roulant encore.

**Classement Général (200 prix)**

1<sup>er</sup> prix — Une MOTOCYCLETTE PEUGEOT.

2<sup>me</sup> prix — Une bicyclette Peugeot, type luxe ;

Du 3<sup>me</sup> au 10<sup>me</sup> prix — 8 bicyclettes Peugeot, type touriste ;

Du 11<sup>me</sup> au 20<sup>me</sup> prix — 10 phares électriques Peugeot ;

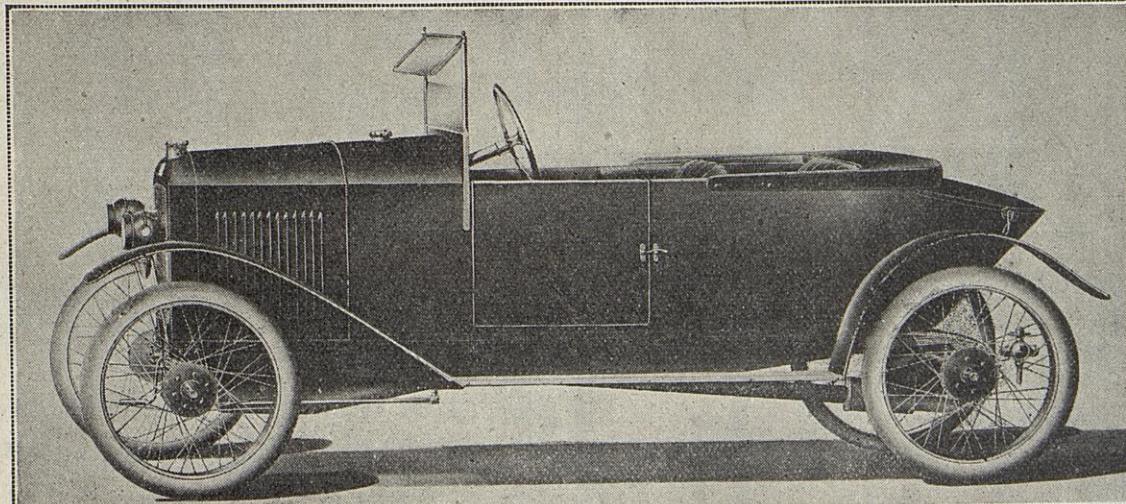
Du 21<sup>me</sup> au 200<sup>me</sup> prix — 180 objets souvenirs (portefeuilles et articles de maroquinerie divers).

**Classement Départemental (1.000 prix).**

Dans chaque département, il sera accordé une montre de choix au premier du classement et un souvenir artistique aux dix suivants.

En outre, toutes les personnes ayant présenté une machine répondant aux conditions ci-dessous recevront un diplôme souvenir.

Les inscriptions seront closes le 15 août 1921.

**La QUADRILETTE****PEUGEOT****Modèle Torpèdo****:: 4 cylindres ::****3 vitesses et marche arrière****La QUADRILETTE****PEUGEOT****Modèle Torpèdo****:: 4 cylindres ::****3 vitesses et marche arrière****GRANDE BAISSE**  
SUR TOUS LES MODÈLES DE CYCLES

Société Anonyme des Automobiles et Cycles Peugeot. Direction générale, 80, rue Danton, Levallois-Perret (Seine).

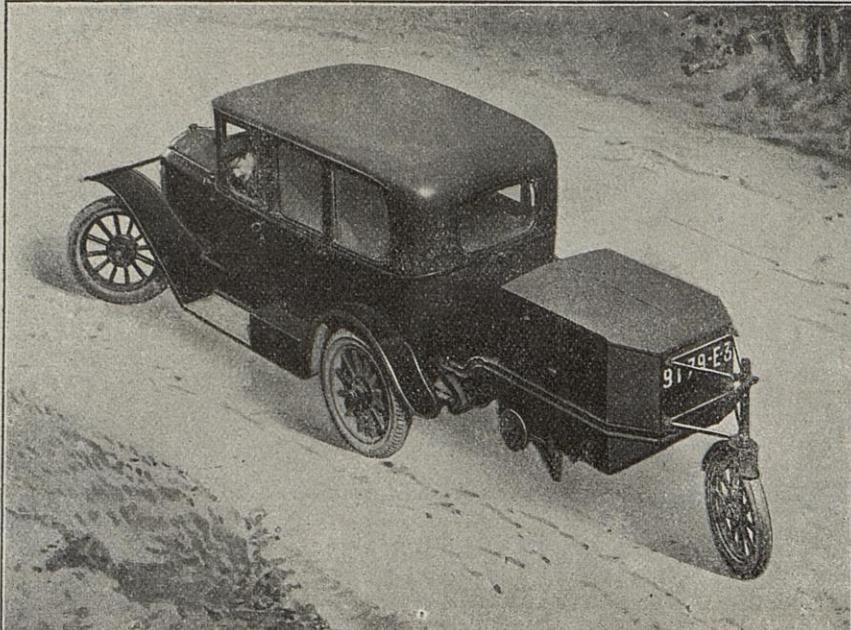
Maison de vente : 71, avenue de la Grande-Armée, Paris (Ouvert le Samedi après midi).

Succursales à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lille, Nancy, Montbéliard. 3.000 agents en France.

*Le seul Système pratique  
pour le Tourisme*

permettant :

Toutes les vitesses  
et Tous les virages  
même en marche arrière



**LA "SUIVANTE" KAP**

brevetée S. G. D. G.

à roue unique et pivotante

PARIS (8<sup>e</sup>) — 171 Boulevard Haussmann

**Vous avez déjà assez  
à penser !...**



..... affranchissez-vous de  
cette éternelle préoccupation  
de l'heure de vos rendez-vous.

**LA MONTRE-RÉVEIL  
"KIRBY"**

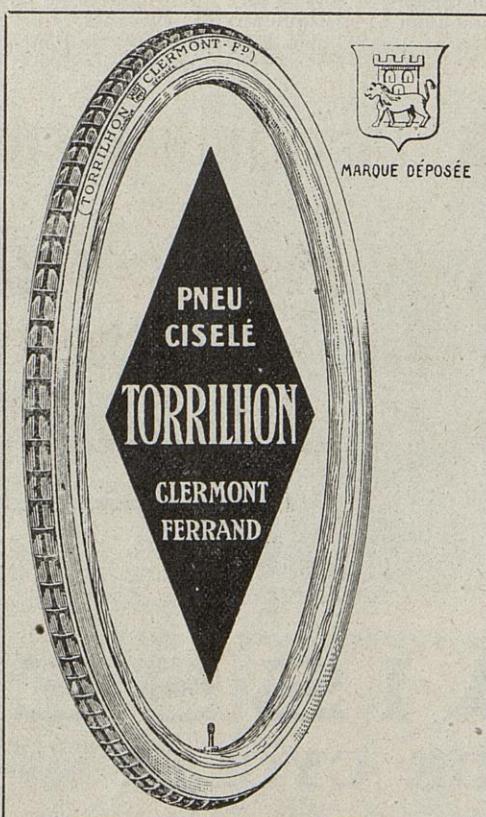
qu'elle soit dans votre poche ou  
posée sur votre bureau vous la  
rappellera automatiquement par sa  
sonnerie.

**KIRBY, BEARD & C<sup>o</sup> L<sup>d</sup>** 5, RUE AUBER  
MAISON FONDÉE EN 1743 PARIS

**LE MEILLEUR  
PNEUMATIQUE VÉLO**

**SOUPLE, LÉGER, RÉSISTANT, DURABLE**

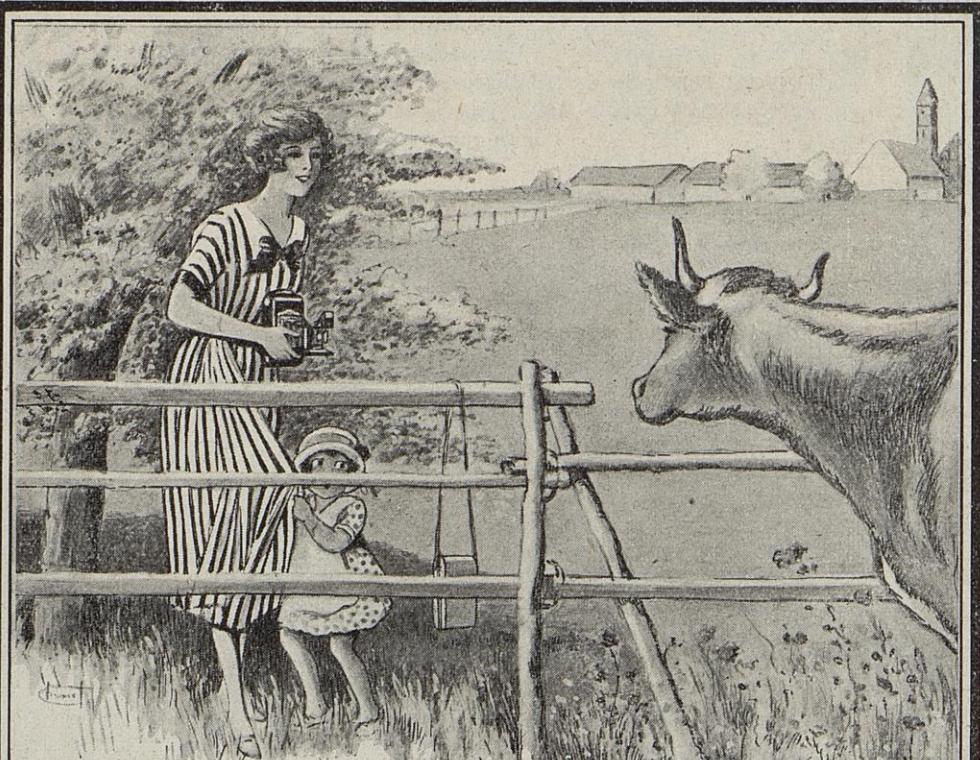
**T  
O  
R  
R  
I  
L  
H  
O  
N**



**T  
O  
R  
R  
I  
L  
H  
O  
N**

GRANDE MARQUE FRANÇAISE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS



Les incidents joyeux de vos  
vacances ne seront plus  
jamais oubliés grâce à votre

**Kodak**

Tout le monde sait faire de la photographie avec un Kodak.  
On apprend en quelques minutes à s'en servir.

Demandez à votre marchand d'accessoires  
photographiques, il vous renseignera volontiers.

Kodak, S<sup>ie</sup> An. Française, 39, avenue Montaigne, PARIS

# PHARMACIE DE ROME

Téléphone :  
85-19  
Wagram { 62-29  
63-79

A. BAILLY 15, Rue de Rome, PARIS, 8<sup>e</sup>

Adr. téleg.  
BAILLYAB-PARIS

•EXPÉDITIONS

IMPORTATION COMMISSION EXPORTATION

LIVRAISONS

DÉPÔT DE TOUTES  
SÉPÉIALITÉS PHARMACEUTIQUES

FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES  
VENDUES AUX PRIX LES PLUS BAS

Ampoules. - Cachets. - Capsules. - Comprimés.  
Sirops. - Pastilles. - Pilules, etc.

Parfumerie, Savons, Produits de Beauté, etc.

HUILE DE FOIE DE MORUE

BAISSE  
GÉNÉRALE DES  
PRIX

Notices et Brochures sur demande

BANDAGES

BAS A VARICES — CEINTURES

ORTHOPÉDIE

ARTICLES D'HYGIÈNE

RAYON SPÉCIAL DE  
LUNETTERIE

Exécution immédiate et soignée des Ordonnances de MM. les Oculistes.

OUTILLAGE PERFECTIONNÉ

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES ET ALIMENTAIRES

## PULMOSERUM BAILLY

PIUSSANT RECONSTITUANT DES ORGANES DE LA RESPIRATION

RHUMES, TOUX, GRIPPE, CATARRHES, ASTHME, LARYNGITES ET BRONCHITES, SUITES DE COQUELUCHE ET ROUGEOLE

Expérimenté dans les hôpitaux et par la majorité du Corps médical français

Adopté par plus de 30.000 Médecins étrangers

Le flacon 8 fr. 80, les CINQ FLACONS 44 fr. franco domicile.

TOUTES PHARMACIES

NOTICE ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE



Automobilistes,  
l'essence coûte cher.

Le nouveau

Carburateur ZÉNITH

T. D. à triple diffuseur

ne coûte rien.

Son prix d'achat est remboursé en moins d'un an par l'économie réalisée sur la consommation d'essence.

Au bout d'un an, il continuera d'ailleurs à travailler, sans que vous ayez à vous en occuper, pour le plus grand bien de votre porte-monnaie.

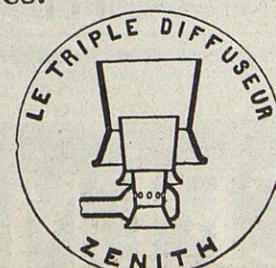
La notice explicative, envoyée franco sur demande, vous dira pourquoi le T. D. 1921 est le plus économique des Carburateurs, sans préjudice des autres qualités bien connues que le ZÉNITH donne aux voitures.

Société du Carburateur ZÉNITH

51, Chemin Feuillet, LYON — 15, Rue du Débarcadère, PARIS

USINES ET SUCCURSALES :

PARIS - LYON - LONDRES - MILAN - TURIN - BRUXELLES  
GENÈVE - DÉTROIT (Mich.) - CHICAGO - NEW-YORK



LE CHASSIS

10-14 HP



s'impose par

SA CONSTRUCTION IRRÉPROCHABLE

(Production annuelle limitée à 300 châssis)

:: SA SUSPENSION INCOMPARABLE ::

SA PARFAITE TENUE DE LA ROUTE

SA SOUPLESSE ET SON ÉCONOMIE

ESSAIS ET RENSEIGNEMENTS :

Magasin d'exposition : M. CHARLET REYJAL  
(AGENCE DE PARIS)

29<sup>e</sup> Rue du Colisée, PARIS. — Téléphone : Elysées 28-59

USINES :

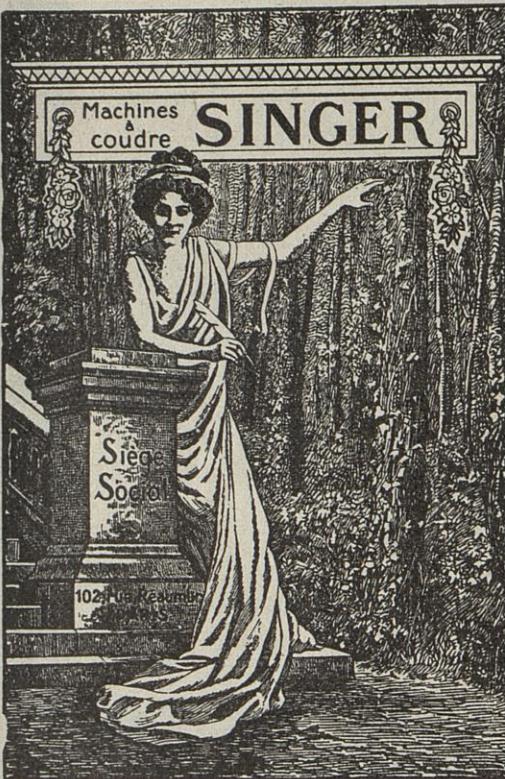
49, Rue du Point du Jour, BILLANCOURT (Seine)

Téléphone : AUTEUIL 14-79

# COGNAC OTARD

OTARD-DUPUY & C°

Etablis depuis 1795  
dans le Château de Cognac  
Berceau du Roi François I<sup>e</sup>



# JUCUNDUM



MAURICE BERTIN  
PARIS

Le Plus Puissant Antiseptique  
NON TOXIQUE

# ANIODOL

(INTERNE) FERMENT INTESTINAL (INTERNE)  
GUÉRISON SANS AUCUN RÉGIME

Entérites  
Troubles gastro-intestinaux  
Diarrhée infantile et Tuberculeuse  
Fièvre typhoïde et toutes Maladies infectieuses.

Dose : 50 à 100 gouttes par jour en deux fois, dans une tasse de tisane après les repas.  
PRIX: 6 francs le Flacon. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.  
Renseignes et Brochures : S<sup>te</sup> de l'ANIODOL, 40, Rue Condorcet, PARIS.

CONSERVATION et BLANCHEUR des DENTS

POUDRE DENTIFRICE CHARLARD

Boîte : franco-Pharmacie, 12, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris

Les Meilleurs ÉPILATOIRES :  
EAU ÉPILIA (très active). 7'60  
CRÈME ÉPILIA ROSÉE. 6'60  
POUDRE ÉPILIA ROSÉE 6'60  
Pour épilations délicates. Détruisent radical<sup>e</sup>  
POILS et DUVETS du visage et du corps.  
Rendent la peau blanche et veloutée.  
Franco (mandat ou timbres). — Envoi discret.  
R. POITEVIN, 2, Pl. du Th<sup>te</sup>-Français, Paris

TRACTEURS AGRICOLES

de tous types et de toutes puissances  
et toutes MACHINES AGRICOLES  
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

ESTABLISSEMENTS AGRICULTUREL  
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre  
Catalogue gratuit

dans tous les pays  
LA CRÈME SIMON PARIS

est unique  
pour la toilette

POUDRE ET SAVON



POUR MAIGRIR  
RAPIDEMENT ET SANS DANGER  
prenez tous les deux jours un bain au  
SEL AMAIGRISSANT CLARKS

qui réussit toujours à réduire le ventre et les hanches et à faire fondre  
et disparaître sans aucun inconvénient tout excès d'embonpoint  
La BOÎTE DOSE pour 12 Bains : 24 Francs Franco (Envoi discret)  
En vente chez CLARKS, 16 bis rue Vivienne, PARIS — Tel. LOUVRE 23-65 (Notice Franco)  
et dans tous les GRANDS MAGASINS, PARFUMERIES & PHARMACIES

REINE DES CRÈMES  
EN VENTE PARTOUT

Merveilleuse Crème de Beauté  
INALTERABLE - PARFUM SUAVE  
de J. LESQUENDIEU - PARIS

THÉ  
DE  
L'ÉLÉPHANT

P.L. DIGONNET & C<sup>ie</sup> Importateurs  
25, Rue Curial, MARSEILLE

# PARIS HOTEL LOTTI

"L'HOTEL ARISTOCRATIQUE"  
R. de Castiglione, Tuilleries



POUDRE DE RIZ  
**AMBRE ROYAL**  
La plus Parfaite des Poudres  
VIOLET, PARFUMEUR, PARIS

MACHINE A ÉCRIRE  
FRANÇAISE

VIROTYPE  
MODÈLE DE BUREAU... 210 fr.  
MODÈLE DE POCHE depuis 75 fr.  
Écriture garantie aussi nette que celle des  
grandes machines.  
Avec la Virotype on peut obtenir plusieurs copies  
au carbone, se servir du copie de lettres et du  
duplicateur.  
NOTICE FRANCO, 30, Rue Richelieu, PARIS

LIQUEUR  
**COINTREAU**  
TRIPLE-SEC  
ANGERS



# LE MONDE ILLUSTRÉ

Nº 3316. — 65<sup>e</sup> Année.

SAMEDI 9 JUILLET 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60.



LE MONUMENT DE L'HARTMANNSWILLERKOPF

Désormais, face à la Plaine de Mulhouse, face au Rhin, dans le flanc de la glorieuse montagne, un haut-relief de bronze, œuvre puissante du sculpteur Antoine, immortalisera la sublime épopee du Vieil-Arménd, sur les pentes duquel tombèrent tant de héros et où s'illustra le 152<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

## LA VIE FRANÇAISE

## La Comtesse de Noailles

Par Henry BORDEAUX

De l'Académie Française.

L'Académie française, en donnant le grand prix de littérature — sa plus haute récompense — à Mme de Noailles, non seulement consacre l'œuvre de notre plus grand poète lyrique actuel mais, par surcroit, répare une récente injustice. Car les *Forces Eternelles* n'ont pas rencontré l'accueil qui aurait dû les saluer. Sans doute ce magnifique recueil a-t-il été célébré par la presse avec sympathie, avec amitié, parfois même avec enthousiasme. Mais il n'a pas provoqué la surprise. Nous sommes ainsi faits qu'il nous faut avant toute chose la nouveauté.

Quand Mme de Noailles, toute jeune femme, publia le *Cœur Innombrable* qu'elle avait composé jeune fille, ce fut du délire. Il semblait qu'elle allait rénover la poésie française qu'elle risquait de perdre dans le Grand Pan. Elle se donnait à la nature avec une frénésie qui faisait d'elle une jeune Bacchante ivre de respirer, de voir, de sentir. Qui ne se souvient de son invocation :

Nature au cœur profond sur qui les cieux reposent,  
Nul n'aura comme moi si chaudement aimé  
La lumière du jour et la douceur des choses,  
L'eau luisante et la terre où la vie a germé.

La forêt, les étangs et les plaines fécondes  
Ont plus touché mes yeux que les regards humains.  
Je me suis appuyée à la beauté du monde  
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains.

J'ai souligné le vers essentiel, celui qui sera le leit-motif de tout le recueil. L'homme est perdu dans la nature qui, seule, est douée d'une âme personnelle et active. Il est réduit à l'instinct. Le désir qui l'agitait est involontaire comme la douleur et la mort. Il ne choisit ni sa destinée, ni ses amours et l'amour, d'ailleurs, n'est qu'une des expressions de cette nature, souveraine maîtresse du monde. Il y avait là une foi païenne si naïve, si innocente et éclatante ensemble, et qui correspondait si bien au frémissement d'une jeunesse avide de s'évader de toute contrainte, qu'une génération se reconnaît en elle, comme une autre génération, tourmentée d'un autre désir, s'était reconnue dans les *Méditations* de Lamartine.

Je me souviens dans mon adolescence, d'avoir remarqué dans une rue de Thonon, ma ville natale, au bord du lac Léman, deux petites filles en robe claire que leur démarche sautillante de gazelle et leurs grands yeux étranges me firent prendre pour des étrangères et, peut-être, sans le soin de leur personne et de leur toilette, pour ces égyptiennes nomades et dorées qui sortent d'une roulotte pour vous dire la bonne aventure. Comme je m'informais d'elles :

— Ce sont, me fut-il répondu, les petites princesses Brancovan.

Elles passaient l'été et parfois l'automne dans une villa que leur père, un grand seigneur roumain, avait construite à Amphion, dans le voisinage d'Evian, et qui reflétait dans les eaux du lac les verdures où se cachait sa façade rose. L'une d'elles, plus tard, devait être la comtesse de Noailles. Ce sont les eaux, les coteaux, les châtaigniers, les vignes et le ciel de Savoie, — ce ciel d'un bleu si pur et si profond qu'il évoque déjà les ciels italiens — qui lui ont donné ses premières émotions naturelles dont elle ne devait jamais plus se relever. Notre enfance est sur nous si forte, si impérieuse. Pour avoir vécu dans un pays trop beau, où se mêlent la mer et le montagne, à l'âge où l'on est trop avide d'aimer la vie, Mme de Noailles demeura troublée d'une nostalgie païenne où le sentiment de la durée se satisfait dans l'abandon aux forces inconnues, aux forces éternelles.

Elle a chanté le pays de son enfance, tantôt sans le désigner et tantôt en le désignant. Elle le désigne dans les *Eblouissements* :

Enfance au bord d'un lac ! Angélique tendresse  
D'un azur dilaté, qui sourit, qui caresse,  
D'un azur pastoral, d'un héroïque azur.  
Où l'aigle bleu tournoie, où gonfle un brugnon mûr.  
L'horizon était beau comme une mélodie,  
La montagne d'argent brillait molle, engourdie.  
Et glissait dans le lac son torrent de clarté.  
C'est là que j'ai connu les bonheurs de l'été.  
Quel échange d'amour, de promesses, de joie,  
Entre les coteaux verts et les cieux de Savoie !...

Avec des détails plus précis, elle convie dans les *Forces Eternelles* le passant à pénétrer avec elle dans la villa d'Amphion :

Etranger qui viendras, lorsque je serai morte,  
Contempler mon lac genevois,  
Laisse que ma ferveur dès à présent t'emporte  
A bien aimer ce que je vois.



Mme la Comtesse de Noailles.

Au bout d'un blanc chemin bordé par des prairies  
S'ouvre mon jardin odorant ;  
Descends parmi les fleurs, visite, je te prie,  
Le beau chalet de mes parents.

C'est là, dans le salon que de fraîches cretonnes  
Rendent clair et gai comme l'eau,  
Que j'écoutes le soir, auprès d'un feu d'automne,  
Ma mère jouer du piano.

Cette noble musique, en grande véhémence,  
Tout le long de ma vie m'aida.  
Donne-lui des regrets, puis goûte le silence  
De la rêveuse véranda.

Tu verras, elle semble une barque amarrée  
Entre la demeure et le lac.  
Je gisais là, enfant par l'azur pressurée  
Comme au creux d'un dormant hamac.

Un divan turc, chargé de coussins lourds et râches,  
Me portait et m'offrait aux cieux.  
L'infini se prenait, miraculeuse pêche,  
Dans la résille de mes yeux.

Et puis, quand la rosée épaisse et ronde, perle  
Ainsi qu'un cristallin semis,  
Parcours le vieux balcon où comme un jeune merle,  
Je marchais, volant à demi...

Ce vers : *Je marchais, volant à demi...* m'enchantait, car j'y reconnaissais la démarche aérienne des deux petites filles qui circulaient dans les rues de Thonon à la recherche d'un pâtissier. Le lac Léman, devant le rivage qui baigne les

jardins d'Amphion, ne reflète pas que des verdure et des fleurs : une petite fille s'est penchée sur ce miroir qui, pieusement, a gardé son empreinte.

Ailleurs encore, dans le même recueil, elle revient au jardin de son enfance. En Alsace, après l'armistice, elle y pense par contraste et oppose sa vision de paix aux images de douleur et de mort :

Jardin de mon enfance, il n'y a pas de sang  
Parmi l'éclosion de vos plantes naïves.....

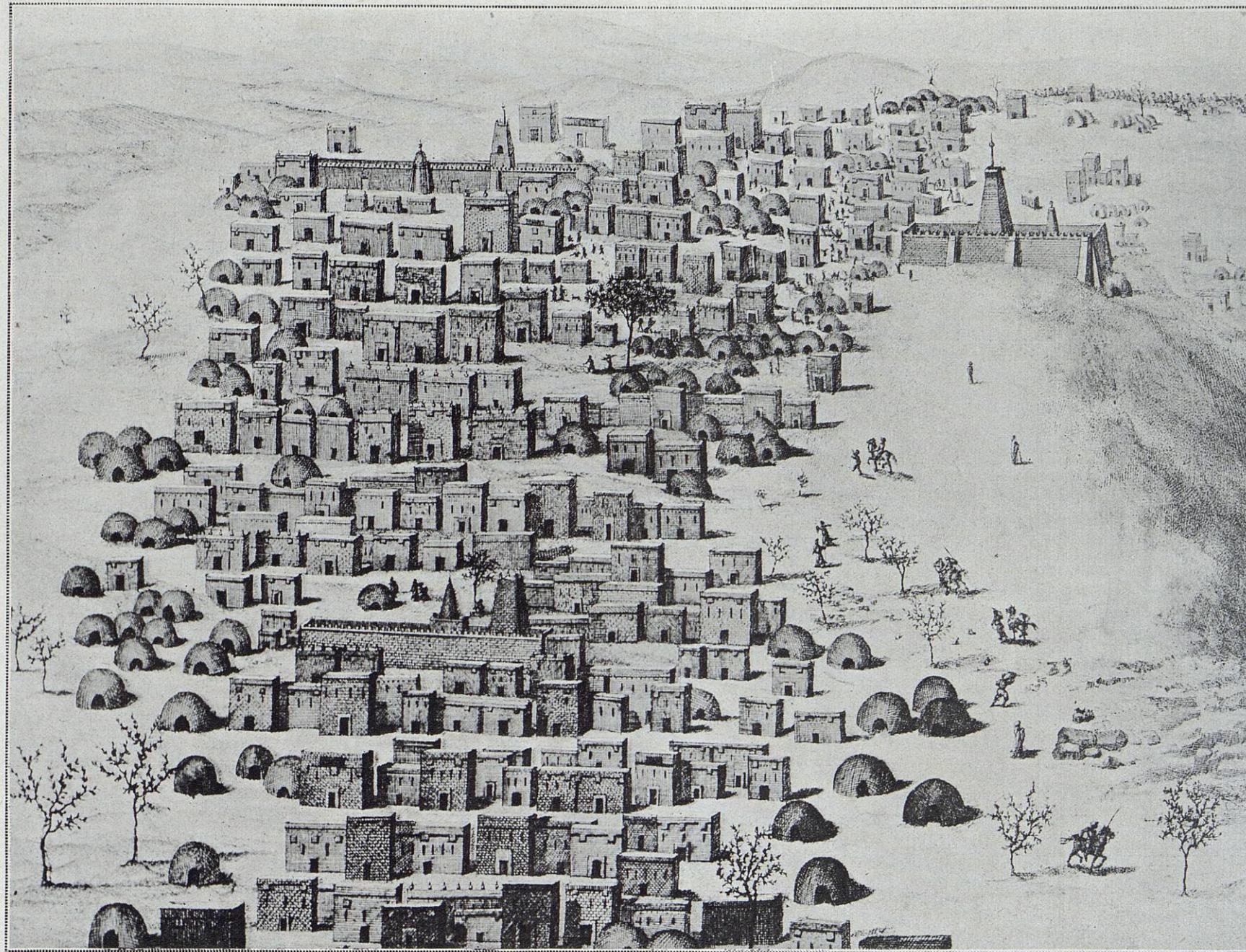
Mais ne remarquez-vous pas que le ton a changé ? Entre le *Cœur Innombrable* et les *Forces Eternelles* tient une vie digne d'être vécue, avec la douleur, avec l'amour, avec la guerre, avec la pensée, et cette vie qui n'était que passive dans le premier recueil, s'est faite humaine — enfin ! Là était le miracle. La vie avait opéré une conquête sur la nature : elle avait arraché à celle-ci la petite bacchante perdue dans les couleurs et les parfums et toujours prête à danser, pour en faire une femme — une femme au cœur vraiment innombrable cette fois, non plus abandonnée aux influences des saisons et des jours, mais percée des mille flèches de la tendresse — tendresse patriotique, tendresse amoureuse, tendresse spirituelle.

Il y a un monde entre les deux recueils, et tout d'abord il y a la guerre. Les grands poètes de la guerre sont rares : le Rostand du *Vol de la Marseillaise* qu'on oublie beaucoup trop comme on oublie les morts récents et c'est envers eux qu'on est le plus injuste, le Louis Mercier des *Poèmes dans la tranchée*, le François Porché de l'*Arrêt sur la Marne*, d'autres encore, sans doute. Nul ne dépasse Mme de Noailles. Elle a fixé en quelques strophes la beauté du départ, la douleur de Reims, celle de Verdun. La première, elle a salué le Soldat Inconnu, bien avant qu'on eût la géniale idée de l'ensevelir sous l'Arc de Triomphe pour toutes les larmes de France. Et voyez avec quelle noble mélancolie, quel pieux souvenir des morts elle salue la Victoire :

Victoire aux calmes yeux qui combat pour les justes,  
Toi dont la main roidie a traversé l'Enfer  
Malgré le sang versé, malgré les maux soufferts  
Par les corps épuisés que tu prenais robustes,  
Malgré le persistant murmure des chemins  
Où la douleur puissante en tous les coins s'incruste.  
Je te proclamerai divine, sainte, auguste,  
Si je ne voyais pas dans ta seconde main,  
Comme un lourd médaillon à jamais sombre et fruste  
Le grand effacement des visages humains.....

Il y a eu la pensée (v. les *Poèmes de l'Esprit*) ; il y a eu l'amour (v. les *Poèmes d'Amour*). La place me manque pour en donner des citations, ce qui serait le meilleur commentaire, tout en faisant quelques réserves sur certaines imprécisions de termes, sur quelques pailles introduites dans le précieux métal. De cette grande école de la vie est né un nouveau poète, très différent de celui du *Cœur Innombrable*, très supérieur à lui, et que l'on découvrira peu à peu afin de l'admirer comme il convient. Comment ne s'en est-on pas davantage aperçu ? La raison en est simple. Les *Forces Eternelles* ont composé un recueil de plus de 400 pages dans un temps où l'on ne voudrait lire que des brochures tant on est pressé. Alors on a feuilleté le livre, on ne l'a pas encore approfondi. On n'a pas vu toutes ses richesses, toute son opulence, sa diversité et sa nouveauté. On a secoué l'arbre : pas assez fort. Il en est tombé quelques beaux fruits. Mais il en reste bien davantage dans les branches. Ils sont tout gonflés de suc. Il les faut cueillir un à un et mordre à belles dents. Ils ressemblent à la pomme qu'Eve tendit au premier homme et qui devait lui faire perdre et oublier le Paradis terrestre. Au lieu de toutes les beautés et de toute la douceur de la nature, cette fois Mme de Noailles nous offre le fruit de l'orgueil, de la douleur et de l'amour humain...

Henry BORDEAUX.



Vue de Tombouctou. — Dessin inédit de René Caillé, le célèbre explorateur français, et le premier européen qui réussit à pénétrer dans la mystérieuse cité africaine.

## LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

L'année 1821 fut féconde en initiatives heureuses de la part du gouvernement de la Restauration et des particuliers, aussi bien l'année 1921 pourrait elle être baptisée l'année des centenaires. Les géographes français célèbrent en ce moment le centième anniversaire de la fondation de la Société de Géographie de Paris, institution dont les services scientifiques sont si glorieux qu'on ne saurait laisser passer les fêtes présentes sans s'y associer.

Au mois de juillet 1821 « plusieurs personnes jalouses de contribuer par leurs efforts réunis aux progrès de la géographie » décidaient de constituer une association et chargeaient cinq d'entre elles, dont le célèbre Malte-Brun, de rédiger un règlement. Une circulaire invita tous les amis de la géographie désireux de devenir fondateurs de la Société nouvelle à se réunir à l'Hôtel de Ville de Paris le 15 décembre 1821 ; 217 se firent inscrire comme adhérents à la nouvelle association. L'œuvre était fondée.

La France, une fois encore, avait devancé les autres nations, puisque les sociétés géographiques de Berlin, Londres, Saint-Pétersbourg ne furent respectivement créées qu'en 1828, 1830 et 1845.

L'un des grands maîtres de la géographie moderne, Vidal de la Blache a écrit : « L'idée que la Terre est un tout dont les parties sont coordonnées fournit à la géographie un principe de méthode dont la fécondité apparaît mieux à mesure que s'étend son application. » Si les fondateurs de la Société de Géographie n'exprimèrent pas cette vérité avec la même rigueur scientifique, ils comprirent que l'histoire, la politique, l'ethnographie, la science nautique, l'industrie et le commerce reposent sur les notions précises qu'on peut avoir du globe ; ils se mirent à l'œuvre pour réunir ces connaissances diverses et indiquèrent la route à suivre pour atteindre le but : provoquer des voyages de découverte, décerner des prix aux plus méritants, propager le goût des études géographiques.

Depuis sa création, la Société de Géographie n'a pas failli à son programme ; au fur et à mesure

qu'elle se développait et accroissait ses propres ressources, elle organisait congrès et conférences, augmentait l'importance de son bulletin mensuel, distribuait prix et médailles et subventionnait largement les voyages d'exploration.

Dès 1827, la situation de la Société étant prospère puisqu'elle comportait déjà 378 membres, le Conseil arrêtait qu'un prix de 10.000 francs serait décerné au premier voyageur français qui irait à Tombouctou et en reviendrait. Au mois d'octobre 1828, le gérant du Consulat de France au Maroc annonçait que René Caillé ayant atteint la mystérieuse capitale du Soudan y avait séjourné quatorze jours. Ce fut un événement dont, au nom de la science française, se félicitèrent les membres de la Société ; mais, quelle ne fut pas leur désillusion quand, à son retour, Caillé leur présenta les dessins et les plans qu'il avait pris à Tombouctou. Ils avaient rêvé de quelque fantastique cité et se trouvaient en présence de vues d'un village aux maisons de pisé. On alla même jusqu'à croire que Caillé était un imposteur mais, vérifications faites, il fallut se rendre à l'évidence et le voyageur reçut la haute récompense promise.

Cette légère désillusion ne détourna pas la Société d'accorder de larges subventions aux explorateurs. De ses deniers ou de son patronage moral elle soutint Dumont d'Urville, lors de ses voyages dans les archipels du Pacifique, de Waldeck qui étudia les ruines de Palenque, au Mexique. En 1864, le marquis de Chasséol-Loubat est président de la Société, il devient également ministre de la marine et en cette double qualité, il organise en 1866 l'expédition du Mékong que dirigent Doudart de Larné et Francis Garnier. Cette expédition, l'une des plus remarquables de ce temps, ouvrit à la France de larges perspectives coloniales.

Qu'il s'agisse d'explorations en Ethiopie, aux Indes, au pays des Touaregs, qu'il s'agisse de tenter la découverte des sources du Nil ou d'atteindre le Pôle, la Société de Géographie prête son assistance aux voyageurs. Aussi, son histoire se confond-t-elle avec celle de la géographie et celle du développement de notre empire colonial, histoire glorieuse tout entière inscrite dans le Livre d'or de la Société !

Par suite des dons, des legs qui lui ont été octroyés, elle dispose de près de quarante prix annuels

qu'elle décerne à des voyageurs ou des savants ayant publié des travaux relatifs à la géographie, l'ethnographie, l'astronomie ou la géodésie. Les noms les plus connus figurent parmi les titulaires de ces récompenses : Nordenkiold, l'explorateur du Spitzberg, le prince Henri d'Orléans, explorateur du Laos, Vidal de la Blache, le géographe éminent, le comte Henry de la Vaulx, Guillaume Grandier dont la vie scientifique a en partie été consacrée à l'étude de Madagascar. Les officiers de marine et les officiers d'infanterie coloniale ont à maintes reprises été récompensés pour les reconnaissances qu'ils ont faites de territoires encore mal connus. Mais s'il est digne d'être lauréat de la Société, il est réellement glorieux d'obtenir sa grande médaille d'or ; en effet, elle ne décerne cette haute distinction qu'au voyageur qui, dans le courant d'une des années précédentes, a accompli un voyage hors ligne par l'importance comme par la nouveauté des résultats dont il enrichit la géographie. Cette médaille d'or est attribuée à des hommes de premier plan, Français ou non ; elle donne un lustre spécial à qui peut s'enorgueillir de la posséder. Faut-il rappeler quelques noms des titulaires de cette distinction ?

En 1841, le contre-amiral d'Urville, en 1857, David Livingston, en 1869, Francis Garnier, l'obtiennent pour leurs découvertes ou expéditions. A. Grandier, Stanley, Savorgnan de Brazza, Milne Edwards, Nansen, le commandant Marchand, Elisée Reclus, le maréchal Galliéni, sont parmi les plus populaires de ceux à qui cette haute distinction fut décernée.

Quelqu'aient été les présidents de la Société de Géographie, de Chasséol-Loubat, la Roncière, le Noury, Ferdinand de Lesseps, le Prince Roland Bonaparte, tous se sont évertués à développer l'œuvre à laquelle ils s'étaient voués. Aussi depuis un siècle la Société n'a-t-elle cessé de prospérer ; au début de 1870, le nombre des membres s'élevait à 645, il était de 1038 en 1874 et il était plus que doublé quelques années après. Après avoir, au fur et à mesure de son développement, déménagé de la rue Taranne à la rue de l'Université, puis à la rue Christine, la Société a fini par s'installer dans l'immeuble qu'elle occupe présentement sur le boulevard Saint-Germain. Au début cette maison paraissait grande, elle est à peine suffisante au



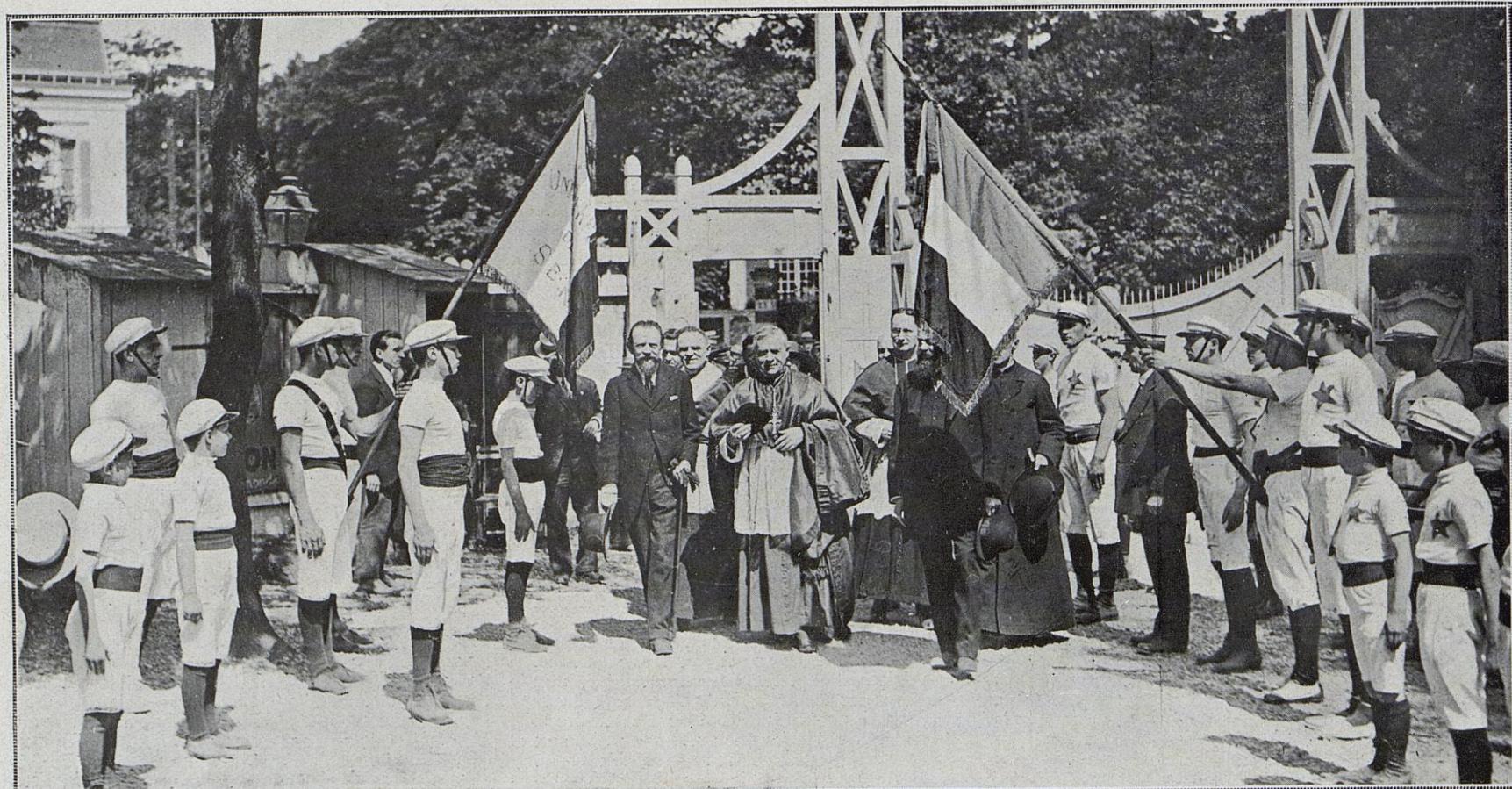
Le Centenaire de la Société de Géographie fêté à la Sorbonne. — Au bureau on reconnaît le Président de la République, M. Léon Bérard, le prince Ghika, ministre de Roumanie, le Prince Roland Bonaparte, Président actuel de la Société, le Maréchal Joffre, MM. Lacroix et Cordier, prononçant son discours.

jourd'hui pour contenir les services administratifs et les précieuses collections de livres, brochures, manuscrits, photographies et films que géographes et explorateurs donnent à la Société ou qu'elle acquiert. A certains soirs, la salle des séances est trop exigüe pour permettre aux auditeurs de venir écouter les récits de voyages des explorateurs. Et à cela rien de surprenant ; la grande guerre nous a appris à tous la nécessité de connaître la géographie. Communiqués et récits de campagnes nous ont montré combien était utile de savoir lire

facilement les cartes et bien souvent, aux jours d'angoisse, nous avons dû, pour vivre un peu avec les nôtres disséminés sur la surface du globe, rouvrir des atlas sur lesquels nous nous penchions rarement auparavant. S'il est vrai que la guerre a fait accomplir des progrès à maintes branches de la science, souhaitons qu'elle ait également développé chez nous le goût des études géographiques ; dans la paix, nous profiterons de nos connaissances fraîchement acquises. Les études géographiques nous sont au surplus grandement facilitées grâce

à la Société de Géographie de Paris ; elle les a rendues attrayantes et variées et par ses soins nous disposons de cartes aussi détaillées et aussi vivantes que possible. Sous son impulsion, ont été éditées ces belles cartes murales qui ornent les murs de nos écoles primaires et les font ressembler à des petits musées. Elles incitent à la réflexion et développent chez l'enfant le souci d'être exactement renseigné sur ces pays lointains vers lesquels le transportent ses rêves.

J. MATHOREZ.



AU CONCOURS INTERRÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DE PARIS

Le Cardinal Dubois, qui s'intéresse à toutes les manifestations sportives, est allé, Dimanche, présider au Parc des Princes une fête des plus réussies, organisée par la Fédération des Patronages de France. — Notre cliché représente le Prélat arrivant avec le Docteur Michaut, Président de la Fédération.



Un train, qui ramenait les troupes de l'escorte royale de Belfast, a été dynamité par les Sinn-Feiners. Il y eut cinq morts et trente blessés. Notre photographie représente le convoi après la catastrophe.

#### NOUVELLE POLITIQUE ANGLAISE

Les derniers événements d'Irlande plus graves que jamais et la Conférence impériale réunissant autour du Premier Gallois les représentants des Dominions, ont contribué à modifier les principes politiques, pronés depuis ces dernières années par les gouvernements anglais. Le train que les républicains firent sauter à Adavoye et la médiation du général Smuts sont deux événements importants : à l'occasion de la guerre d'Irlande un représentant des colonies s'offre à régler une question purement britannique.

La résistance des sinnfeiners, leur audace, fortifient l'esprit d'indépendance des Dominions, courbés jusqu'alors sous la férule impérialiste. Le fait est notoire. M. de Valera tient une petite Assemblée, où un général du Sud-Africain apportera peut-être de la part de l'Angleterre, le rameau d'olivier.

En effet, le premier ministre de l'Afrique du Sud s'est rendu à Dublin dans le plus strict incognito. Il a été reçu à Kingstown par le lord-maire et par MM. Griffith et Barton. Le général qui a une grande influence en Irlande où il inspire beaucoup de confiance, tentera un compromis qui donnerait à la nouvelle République un statut satisfaisant pour les aspirations nationalistes et ne blessant pas l'amour-propre britannique. Le plus grand optimisme règne maintenant : il semble que M. de Valera acceptera bientôt de venir enfin conférer avec M. Lloyd George.



Les membres de la Conférence impériale, présidée par M. Lloyd George à Downing Street.

#### DEVANT LA COUR DE LEIPZIG

Cette fois c'est la France qui, devant la Cour de Leipzig, réclamait le châtiment de deux coupables de marque : le général Karl Stenger et le major Crussius. Ces chefs sont accusés d'avoir achevé des blessés et fait fusiller des prisonniers. Le premier invoque les lois de la guerre, le second

s'abrite derrière son supérieur, qui le traite de déséquilibré. Alors que Karl Stenger vient de bénéficier de la clémence d'une justice qui n'est pas plus à Berlin qu'à Leipzig, le commandant Crussius devra deux ans et demi durant, aller réfléchir dans une prison à l'impossibilité d'invoquer pour excuse légale, devant un tribunal international, la folie ou l'irresponsabilité.



Le général Karl Stenger, accusé d'avoir fait fusiller des prisonniers français et qui vient d'être acquitté.



Les représentants de la France à la Cour de Leipzig. — De gauche à droite : MM. Matter, avocat général, Leroux, directeur des grâces, et le Comte de Manneville.

## UN DEJEUNER CHEZ LE PAPE LEON XIII

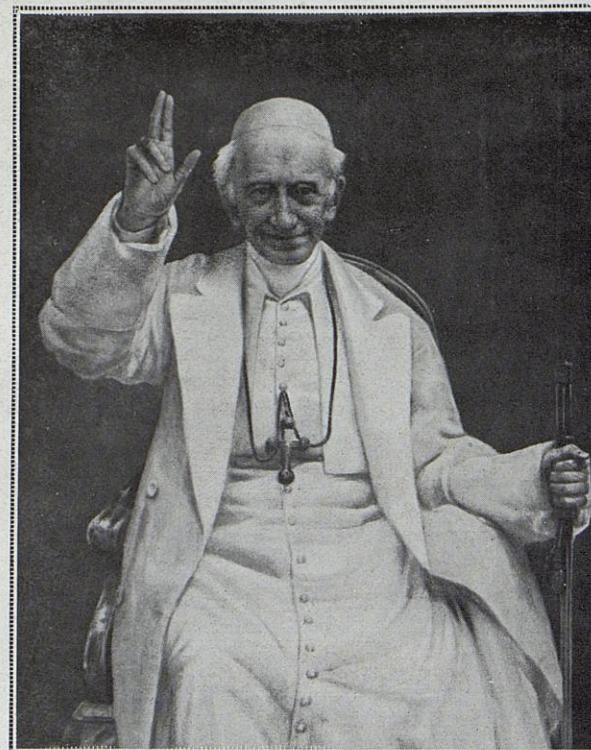
La remise récente des lettres de créance de S. E. M. Jonnart l'accréditant auprès de S. S. le Pape Benoît XV, comme Ambassadeur de France extraordinaire, et l'arrivée prochaine de S. G. Mgr. Ceretti, comme nonce à Paris, terminant ainsi la période de rupture entre la France et le Saint-Siège, remettent davantage en actualité les souvenirs des missions diplomatiques qui se sont succédées à Rome avant la cessation des relations, et qui eurent M. Nissard comme dernier représentant. Fils d'un ancien ambassadeur auprès du Pape Léon XIII, dans les premières années de ce grand pontificat, et ayant eu également la faveur d'avoir été reçu en audience privée par S. S. le Pape Benoît XV, je ne pouvais qu'être de ceux qui, en France, souhaiteraient le plus vivement à l'avance la reprise des relations et qui s'en réjouissent actuellement le plus. Ayant pu approcher aux côtés de mon père, en des circonstances spéciales, le Grand Pontife, dont la figure domine la fin du siècle dernier et dont le Pontificat dépassa les années de Saint-Pierre, j'entends de la bouche de Léon XIII, s'adressant à la France en la personne de son Ambassadeur, des paroles mémorables dont je retrouve le texte exact dans les papiers paternels. J'y fus également et personnellement, en jeune rhétoricien que j'étais alors, l'objet de la part de ce grand Pape d'un rapide examen poétique dont je ne sortis peut-être pas tout à fait à mon honneur... C'est le récit de ce double souvenir que je voudrais faire ici pour les lecteurs du *Monde Illustré*.

C'était en une matinée de janvier 1880. Léon XIII venait de dire sa messe en son oratoire privé et avait fait ensuite à mon père l'honneur de le retenir avec sa famille à sa collation matinale. La faveur était particulière. En face du Saint-Père ayant mon père à sa droite était assis le secrétaire d'Etat d'alors, le Cardinal Nina. Bien que mon âge ne fût pas alors celui d'un psychologue mûri, je sentais que l'heure présente resterait une date dans ma mémoire et y marquerait... Et dans la rareté de la circonstance qui me mettait ainsi dans l'immédiat voisinage du Pontife, je contemplais avec recueillement, son auguste et maigre visage, familiarisé depuis dans le monde, son vaste front encadré de mèches neigeuses où le creux des rides formait comme une suite de gradins spirituels ; son grand œil noir au regard d'une clarté surprenante ; toute la diaphanéité de son corps presque fantomatique qui semblait se perdre dans sa soutane blanche... Et devant l'immatérialité apparente de Léon XIII, je songeais peut-être, en jeune analyste de 17 ans, que l'enveloppe physique du vieillard n'était plus là qu'un prétexte à la garde d'une intelligence, comme un voile qui couvrirait une lumière...

Et dans l'entretien qui commençait à s'échanter entre Léon XIII et mon père, j'entendais le Pape lui dire d'une voix lente et scandée, et avec autant de foi que d'autorité : « Ah ! dites bien à votre pays, Monsieur l'Ambassadeur et que vos enfants le sachent et s'en souviennent que le Pape aime la France, et ne cessera point de l'aimer. Fille aînée de l'Eglise au cours des siècles, la France est nécessaire à l'Eglise, comme l'Eglise est nécessaire à la France. L'une et l'autre n'ont qu'à souffrir leurs désaccords passagers. Certaines personnalités de votre pays, me reprochent, Monsieur le Marquis, une bienveillance trop grande pour la France républicaine. Elles sembleraient faire le geste d'excommunier le Pape pour son attitude (et Léon XIII accompagnait ce propos d'un sourire). Autochtone par son Chef, aristocratique par ses Cardinaux et ses Evêques, démocratique par ses prêtres et ses fidèles qui appartiennent à toutes les classes de la société, et la liberté individuelle de chacun garantissant la sincérité de chaque adhérent, l'Eglise Catholique dont je suis présentement le Chef, réunit à la fois les principales conditions des Gouvernements les plus divers. Voilà pourquoi Elle n'exclut chez les peuples au cœur forme de Gouvernement librement choisi et consenti par eux. Voilà pourquoi je reconnaiss



L'aile du Palais Colonna (actuellement habité par la comtesse Marcella Gianotti), où résidait l'Ambassade de France auprès du Vatican sous le Pontificat de Pie IX et les premières années du Pontificat de Léon XIII.



S. S. le Pape Léon XIII.



Le Marquis de Gabriac, Ambassadeur près le Saint-Siège, sous le Pontificat de Léon XIII.

actuellement la République en France. Un Etat républicain, à condition qu'il respecte et honore la religion, ne peut trouver chez moi qu'estime et sympathie, de même qu'un Gouvernement monarchique qui ne la respecterait pas ne rencontrerait de ma part qu'éloignement et blâme.

L'Allemagne, en fait, en ce qui la concerne l'expérience dans la question du « Kulturkampf ». L'Eglise ne peut, dans sa marche éternelle se laisser lier à aucun cadavre. Elle n'est attachée qu'à un seul, qui est lui-même attaché à la « Croix ».

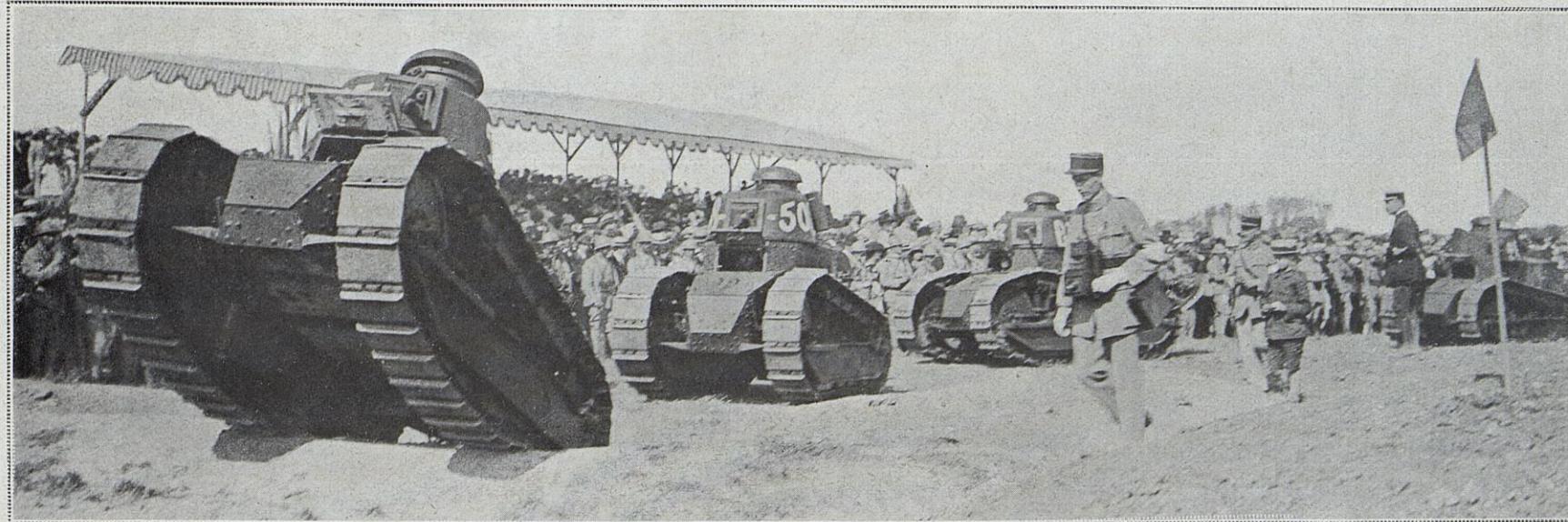
Et pendant qu'il évoquait cette grande image, le vaste front du Vieillard semblait visiblement s'éclairer, et sa main transparente dont l'éclat mat de l'anneau du Pêcheur relevait seul la pâleur, montrait de ses longs doigts amaigris le Crucifix d'or brillant à sa soutane blanche...

Puis la voix du Saint-Père graduellement s'abaissa, et se posant sur ses convives, son regard paternellement, voulut bien s'arrêter sur moi. « Et ce jeune homme ? Quel giovane ? » dit-il, m'invitant à Lui répondre. « Est-ce un bon élève ? Fera-t-il honneur à ses parents et à son pays ? » Dans l'émotion qui m'étreignait, je répondis timidement à Léon XIII que je faisais mes humanités et allais prochainement passer mon baccalauréat. « Baccalauréat, baccalauréat, bene, bene », dit le Saint-Père, alors, récitez-moi des vers latins ? Vous savez sans doute de l'Ovide ou du Virgile. Dites-moi les vers que vous voulez. Et d'une voix mal affermee qui rendait ma diction hésitante, je commençais le poème d'Ovide *Le Palais du Soleil*. « *Regia Solis erat sublimibus alta columnis* ». Devant mon trouble visible, faisant tort à ma récitation, et ma prononciation française ne donnant pas aux vers latins la sonorité qu'il voulait, le grand vieillard, tout imbu de latinité, redevenu là, pour quelques instants, un surprenant rhétoricien septuagénaire, qui, vingt ans plus tard devait se faire lire les *Odes d'Horace*, presque à la veille de sa mort, reprit à son tour la période commencée, et l'acheva magistralement l'accompagnant de l'ampleur de sa diction, de la sonorité de son verbe, et du rythme cadencé de sa main...

A distance aujourd'hui et au rappel de cette matinée si rare où je voyais en même temps, au dehors, la colonnade de Saint-Pierre commencer à s'éclairer du premier soleil romain, peut-être la vision réveillée du Palais du Vatican où brillait, à l'intérieur, le génie de Léon XIII, me réapparaît-elle par la transposition du mot « Soleil » par le nom du Pontife, quelque haute et lumineuse demeure. (*Regia Leonis erat sublimibus alta columnis*) !

Quarante ans se sont passés depuis ce janvier lointain... Le grand Pape qui put encore bénir dans la suite, comme nonagénnaire, l'entrée dans le monde du siècle actuel par l'ouverture d'un jubilé solennel, et que j'eus en cette date mémorable pour moi, la faveur d'entendre assurer mon père, ambassadeur auprès de sa Personne, de son amour pour la France, en même temps qu'il se montrait à mes yeux de jeune élève, un maître merveilleux de poésie, repose à Saint-Jean de Latran... Sa tombe est venue, dans la basilique Latérale, continuer la série plus de deux fois millénaire de tant d'autres Pontifices Maximi. Un nouveau Pontife le remplace sur le trône de Saint-Pierre, et, après la période de rupture au cours d'un pontificat intermédiaire, préside maintenant, entre « la France nécessaire à l'Eglise et l'Eglise nécessaire à la France » suivant la formule de Léon XIII, à la réconciliation officielle des deux pouvoirs. Au lendemain de la remise des lettres de créance au Pape Benoît XV par S. E. M. Jonnart comme ambassadeur de la République Française auprès du Saint-Siège, et à la veille de celle de S. G. Mgr. Ceretti, l'accréditant comme nonce près du Gouvernement Français, cette évocation de la figure du Pape Léon XIII, ce grand ami de la France, en même temps que ce grand Pape de l'Eglise, m'a paru dans les circonstances présentes d'une intéressante actualité pour nos lecteurs.

Alexandre de GABRIAC.



Devant les tribunes, les tanks prennent le départ.

### LES CHARS DE COMBAT

Cinquante mille personnes se rendirent au plateau de Satory pour assister au grand Prix des Chars de Combat.

La compétition était très ouverte. Chaque régiment n'avait qu'un char à sa disposition. Le parcours était très dur.

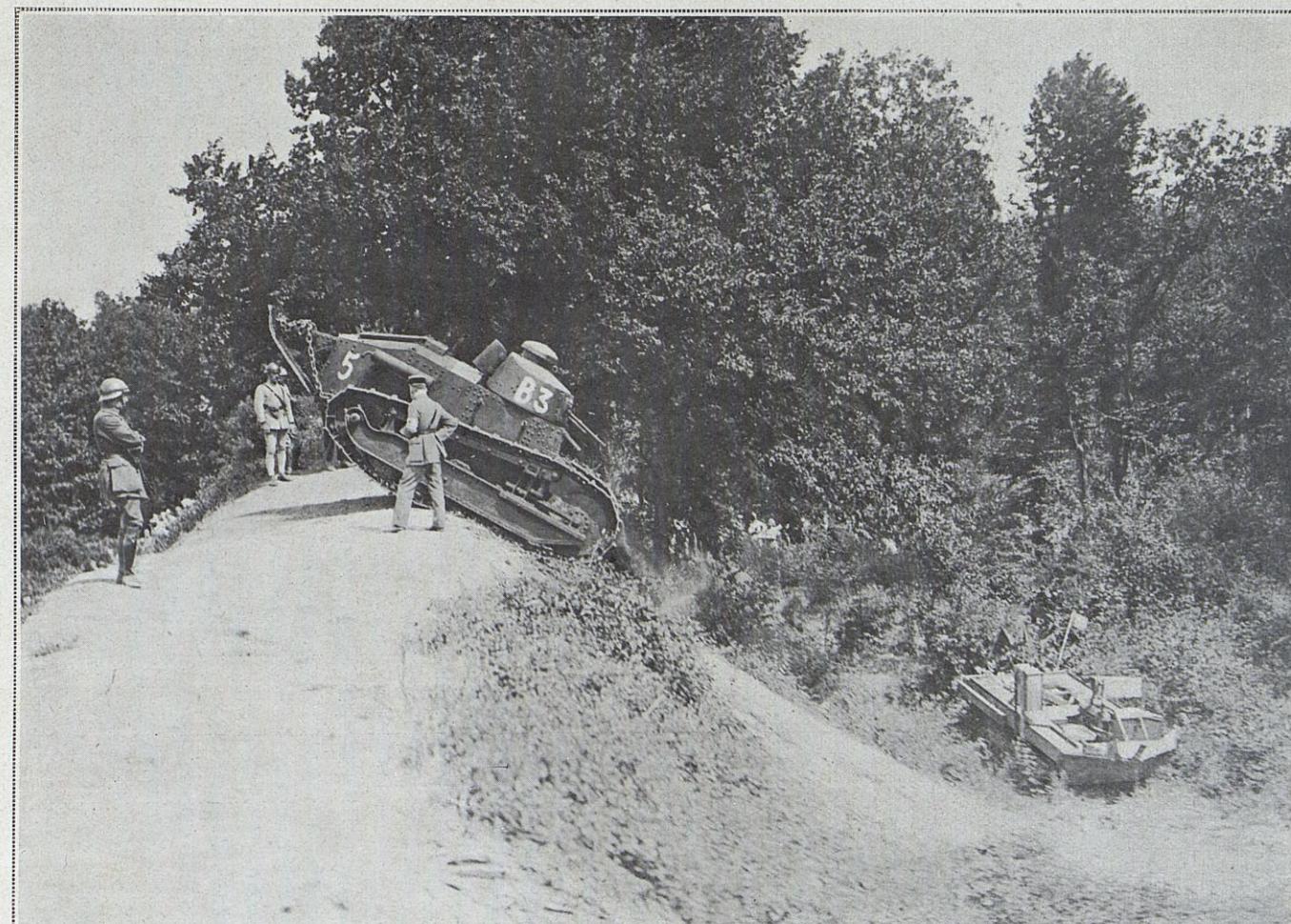
Sur les seize chars qualifiés, sept seulement terminèrent le parcours.

La butte de tir, trois tranchées, traitrisses, le grand fossé mirent à dure épreuve les concurrents qui firent preuve d'habileté pendant que le matériel démontrait sa valeur.

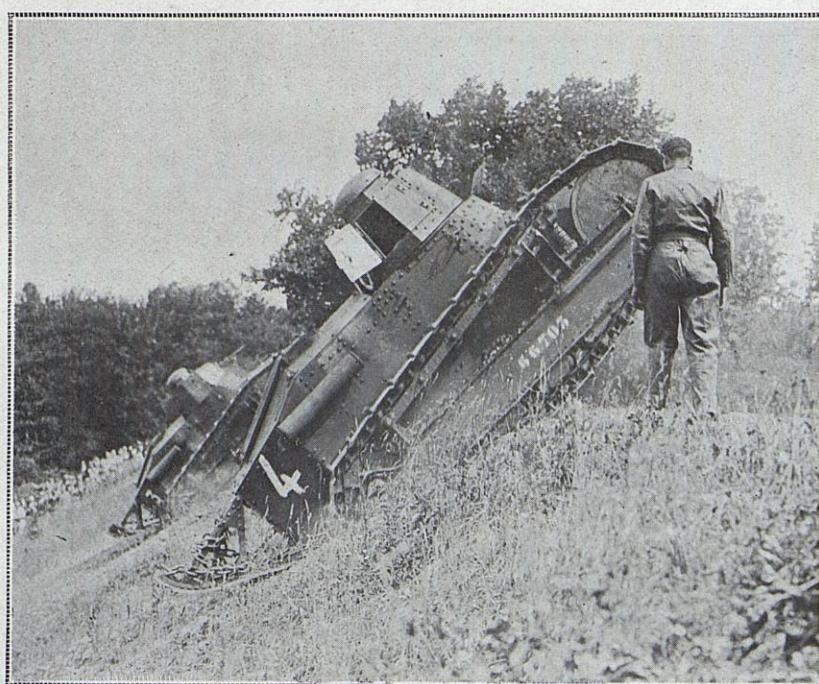
Après réunion du jury, le classement suivant fut proclamé :

1. 509<sup>e</sup> R.C.C. (chef d'équipe, lieutenant Jaluzot ; chef de char, sergent Lartigue ; mécanicien, Carré, metteur au point Belmont), 13 m. 30 s. 2/5.
2. 506<sup>e</sup> R.C.C. (commandant Durney, sergent Bossardet, Barriquand, Febvre), 13 m. 34 s.
3. 510<sup>e</sup> R.C.C. (lieutenant Corlieu, sergent Depaix, du Bouexie, Blanchard), 14 m. 05 s.
4. 505<sup>e</sup> R.C.C. (lieutenant Aubert, Lepage, Nicolle, Letourneau), 15 m. 16 s. 1/3.
5. 508<sup>e</sup> R.C.C. (lieutenant Roy, sergent Courtoux, Charine, caporal Monfeuillard) 14 m. +2 m. de pénalisation, 16 m. 17 s.
6. 3<sup>e</sup> équipe belge (sergent Devos, Bergmans, Dujardin), 16 m. 54 s. 3/5.
7. 1<sup>re</sup> équipe belge (lieutenant Frapart, Catelin, Dujardin), 28 m. 40 s. 2/5.

Un défilé des concurrents termina brillamment la fête.



Impressionnante traversée d'un ravin.



A l'escalade d'un talus.



Descente dans une tranchée.



Le général Humbert, gouverneur de Strasbourg, sur le sommet du Vieil-Armand, d'où l'on découvre la Plaine de Mulhouse.



Vue des pentes nord de l'Hartmannswillerkopf, occupées par l'armée française au début de la guerre.



Des milliers de spectateurs et de nombreux soldats étaient venus assister à la pieuse cérémonie, en l'honneur des morts du 152<sup>e</sup> Régiment d'infanterie.



Ce cahos de roches bouleversées et d'arbres déchiquetés, tel était, en 1915, le sommet du Vieil-Armand, tant de fois pris et repris.

## A LA MÉMOIRE DES HÉROS DU VIEIL-ARMAND

## LE CINEMA A L'ECOLE

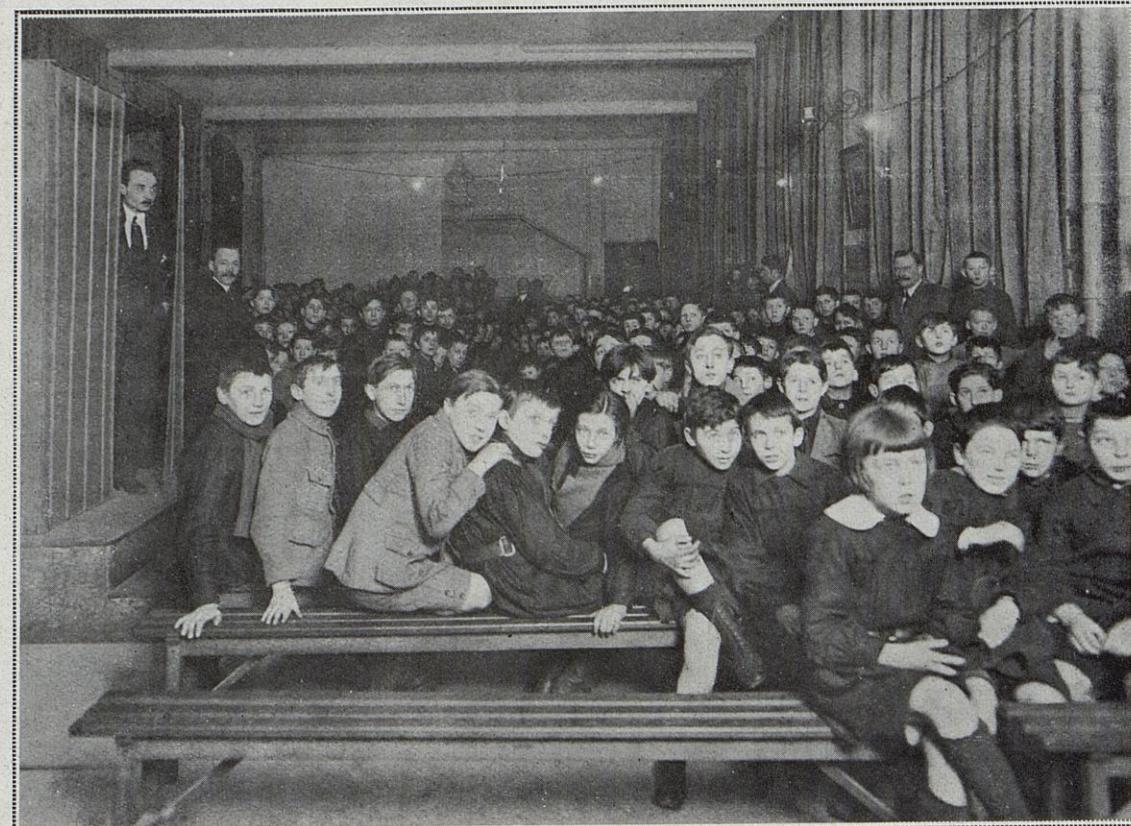
On parle beaucoup, depuis le début de l'année, aussi bien dans les milieux pédagogiques que dans les milieux artistiques, de l'utilisation du Cinéma comme moyen d'enseignement. M. Colette, instituteur de la Ville de Paris, donne régulièrement, depuis déjà quelques mois, des séances de cinéma aux élèves de l'école qu'il dirige, et M. Benoit Lévy, Président de la Société des Conférences populaires, convie, presque chaque jeudi, à des représentations dans quelques-uns des établissements de projection cinématographique dont il est propriétaire à Paris, les élèves des écoles primaires de la Ville et leurs maîtres. Mais ce ne sont là que des essais, ne répondant, en général, à aucun plan d'ensemble, où l'on se contente d'utiliser le plus intelligemment et le plus économiquement possible, les films documentaires existant déjà dans le commerce, films qui n'ont été ni conçus ni réalisés pour être des films d'enseignement. Sans doute, ces séances-expériences ont-elles laissé dans l'esprit des enfants qui y ont assisté quelques souvenirs profitables, comme il en reste dans le cerveau de tous ceux devant qui on projette un film documentaire, mais elles n'ont fourni aucune démonstration probante des services que pourrait rendre à l'enseignement, tant secondaire que primaire, l'utilisation rationnelle du Cinéma.

M. Léon Riotor, conseiller municipal du IV<sup>e</sup> arrondissement, s'est récemment emparé de cette question du Cinéma à l'école, l'a portée à la tribune de l'Hôtel de Ville et a fait adopter le long et très documenté rapport qu'il avait rédigé et qui concluait à la création de postes de projection cinématographique dans toutes les écoles de la ville et à la constitution d'un répertoire de films pouvant servir à l'enseignement. L'adoption de ce rapport aurait été un geste purement platonique si le Conseil municipal n'avait immédiatement voté un crédit de 25.000 francs destinés à faire faire au cinéma scolaire ses premiers pas.

Sans doute n'est-ce pas avec ces 25.000 francs que l'on réussira à doter d'un appareil cinématographique chacune des écoles de la ville, mais du moins cette somme, si elle est intelligemment employée, servira-t-elle à aider l'effort accompli en silence par certains groupements privés, tels que le « Foyer Civique » et le « Cinéma de Paris » qui, en étroite collaboration, ont réussi à donner chaque jour, depuis plusieurs mois, une séance d'une heure et demie dans une école différente et suivant un plan soigneusement établi qui fait revenir l'appareil cinématographique dans chaque école à des intervalles réguliers et qui donne à chaque nouvelle séance un programme constituant un ensemble et qui est le même pour toutes les écoles visitées.

L'occasion nous fut offerte d'assister à une de ces séances données à l'école de l'avenue de Choisy.

Le matériel transporté en camionnette automobile avait été installé en quelques minutes dans le préau couvert. Le moteur de la camionnette tournissait la lumière nécessaire à la projection. Les enfants, installés en rangs pressés sur des



La leçon par l'image est plus attrayante, bien souvent, que la voix sévère du professeur, témoignent ces jeunes visages captivés par les scènes de l'écran.

bancs, étaient arrivés là à peu près comme à un cours quelconque. Leurs maîtres et leurs maîtresses — car la séance était mixte — leur avaient bien dit qu'ils verraient des films, mais, l'un d'eux ayant demandé : « Est-ce qu'on verra Charlot ? » et ayant obtenu une réponse négative, la séance de cinéma promise avait perdu quelque peu de son charme. Le programme annonçait une leçon sur « la Forêt ».

En quelques mots, une maîtresse met l'assistance au courant de ce que l'on attend d'elle. Ce n'est pas difficile : il ne s'agit que de regarder, de se souvenir, et de rédiger une courte copie de deux pages où chacun devra noter les souvenirs et les impressions laissées en lui par la projection des films. La peine, comme on le voit, n'est pas grande, mais, toute peine méritant un salaire, les auteurs des deux meilleures copies ainsi rédigées seront, aux beaux jours, emmenés par les soins du « Foyer Civique » passer une journée dans une forêt, une vraie forêt... Et voilà l'auditoire passionné !

Les films se déroulent : le premier montre une forêt de France ; le second une forêt équatoriale. Il n'est pas un seul des enfants présents qui ne sente immédiatement et pleinement la différence entre les deux formes de la nature révélées par ces deux aspects si différents de la forêt que le Cinéma a enregistrés avec toutes leurs nuances. Quelques mots dits au bon moment par la maîtresse qui fait office de conférencier, soulignent les différences, posent des questions qui se gardent d'en

avoir l'air, et les exclamations, les courtes phrases qui, de tous les bancs, jaillissent pour répondre à ces interrogations déguisées, sans que les yeux quittent l'écran, prouvent jusqu'à l'évidence que les esprits sont en action et que la leçon, pour être agréable, n'en est pas moins fructueuse.

Pendant une heure et demie, les films se succèdent sur l'écran, montrant les habitants de la forêt, depuis la fourmi jusqu'à l'éléphant, en passant par le cerf et le daim, faisant assister les petits parisiens qui les ignorent, aux multiples travaux de la forêt, celui des bûcherons, celui des « schlitteurs » des Vosges, celui des résiniers des Landes, celui des ouvriers des scieries électriques modernes et finalement celui des immenses usines à fabriquer le papier, par l'utilisation de la pâte de bois, fille de la forêt.

Le plan est net, les films s'enchaînent les uns aux autres avec précision et logique.

Quand la maîtresse annonce que la séance est finie, un « Ah ! » de déception sort de toutes les bouches qui, bientôt, se transforment en un « Ah ! » de satisfaction et d'impatience quand on apprend que la prochaine séance dont le sujet sera « L'Eau-Rivière » aura lieu dans quinze jours.

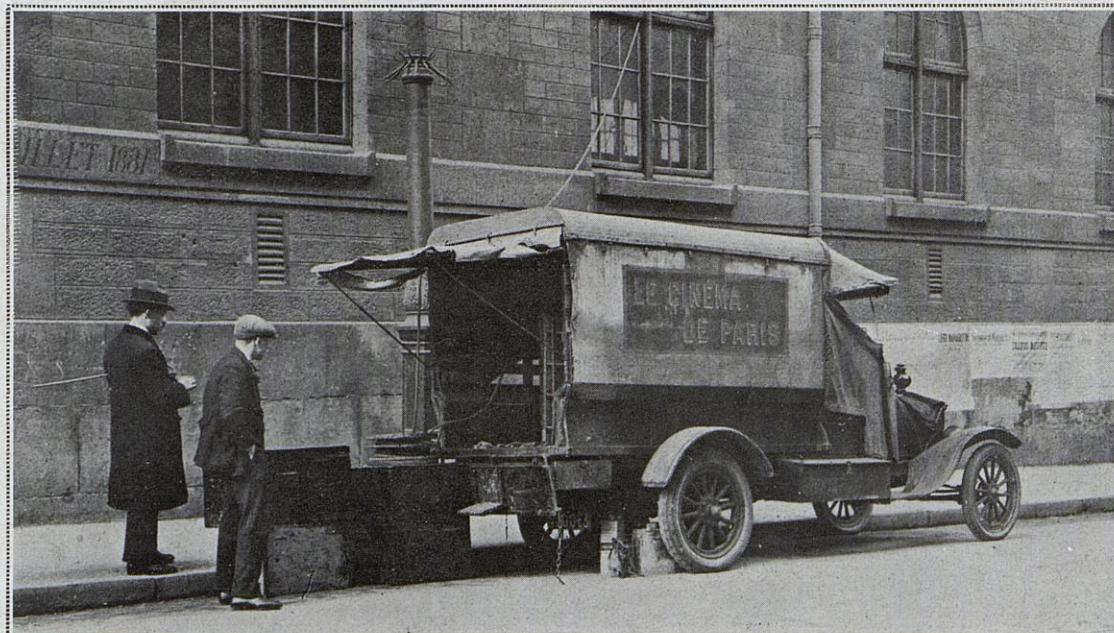
Il suffit d'avoir assisté à cette leçon — ou à une de ses sœurs — pour être convaincu des immenses résultats que peut obtenir le cinéma éducateur... et pour regretter d'être venu trop tôt sur les bancs du collège à une époque où le cinéma était encore confiné dans le sous-sol du Grand Café.

\*\*

A la sortie de l'école, sur l'avenue, des mères attendent leurs gosses. Elles trouvent le temps long, on va arriver tard à la maison ; si le père est rentré, il va être furieux. L'une d'elles bougonne : « La prochaine fois, je demanderai que François soit dispensé du Cinéma... Je perds mon temps à l'attendre... Comme si nous n'avions pas les moyens de mener notre gosse au Cinéma : si ça nous fait plaisir ! » Des cris, une bousculade, voilà François ! Sa mère l'attrape par le bras : « Ah ! te voilà ! ce n'est pas trop tôt ! J'ai autre chose à faire que de t'attendre jusqu'à six heures ! La prochaine fois, je demanderai qu'on t'excepte du Cinéma... et puis, le soir, on ira tous ensemble au Palace voir « Les Deux Gamin »... François hausse les épaules : « La prochaine fois... la prochaine fois, tu feras bien mieux de demander la permission d'assister à la séance. C'est bien plus « bath » que les « Deux Gamin »... Et François s'éloigne, heureux, aux côtés de sa mère.

Et cette réflexion nous fournissant un mot de la fin, sincère et spontané, nous n'avons pas cru, ce jour-là, utile de demander aux petits spectateurs ce qu'ils pensaient du Cinéma à l'école.

René JEANNE.



L'automobile transportant le « Cinéma de Paris » dans les diverses écoles municipales.



Le délicieux pesage de Saint-Cloud, où se presse une foule élégante.

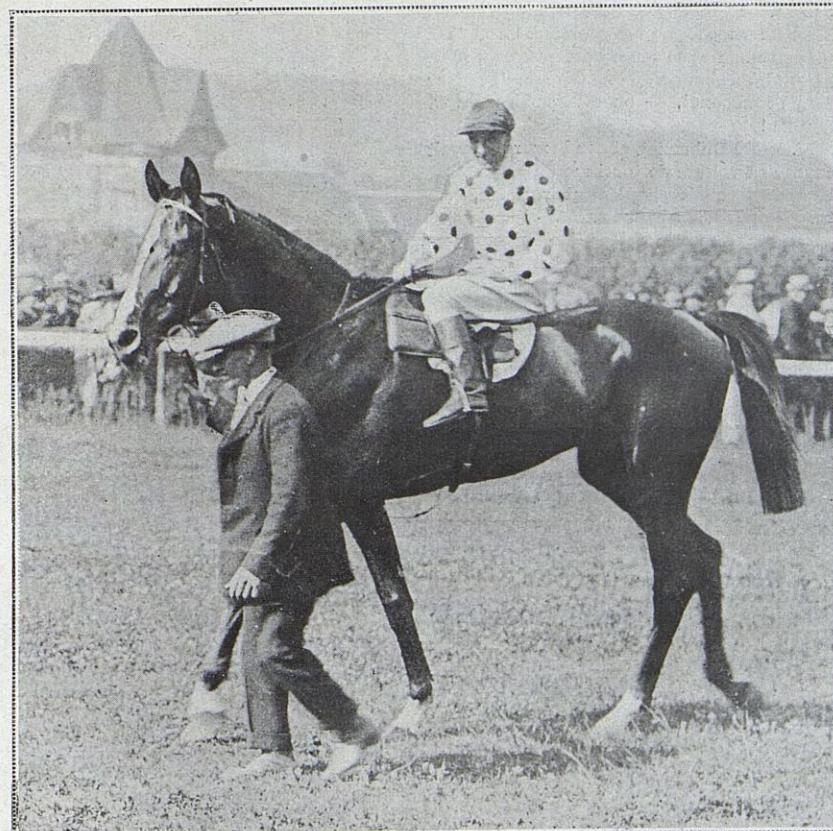
### LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Notre élevage se voit, cette année, ravir tous nos Grands Prix par les poulains d'Outre-Manche. Après le succès de Lemonora à Longchamp, nous avons assisté à Saint-Cloud à la victoire, très facile, du champion anglais Pomme de Terre.

La réunion a été un gros succès pour la Société sportive d'Encouragement, qui n'avait jamais dû enregistrer un chiffre d'entrées aussi considérable.

Avant la course les concurrents étaient fort entourés : leur condition semblait excellente. Les canters de Pomme de Terre, Sourbier et Guerrière II furent très remarqués.

Eugène de Savoie prenait la tête au départ et menait le train jusqu'à l'entrée de la ligne droite — train des plus rapides puisque les 2,500 mètres furent couverts en 2 minutes 40 secondes. Grazing et Pomme de Terre fermaient la marche



Le cheval anglais Pomme-de-terre, monté par Robbins, vainqueur de la grande épreuve.

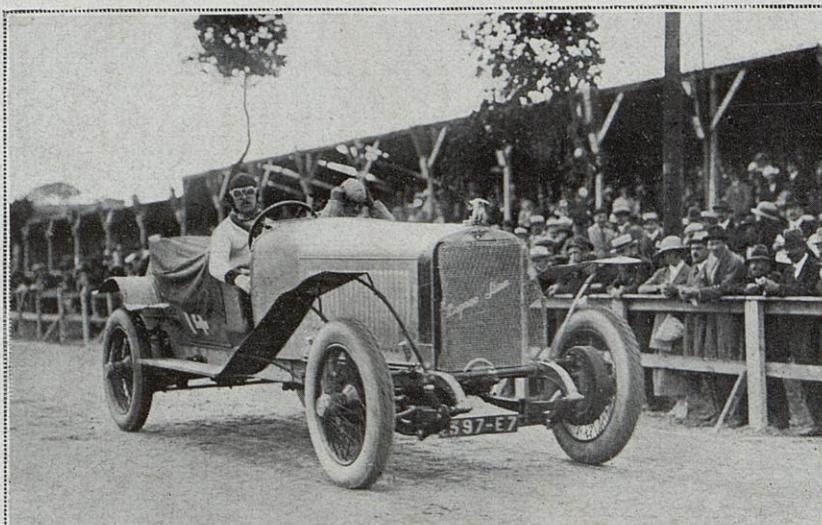


Deux jolies toilettes.

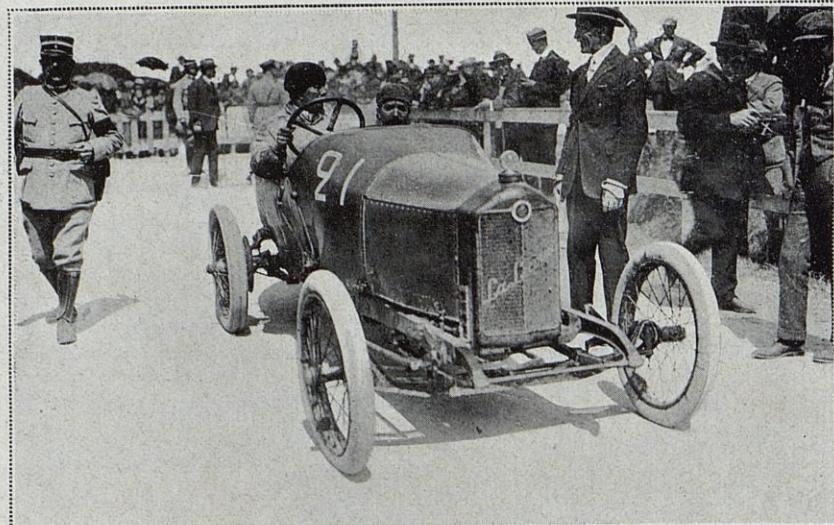
jusqu'au dernier tournant. Dès le début de l'impressionnante ligne droite, Eugène de Savoie était débordé ; Viburnum, Nouvel An, Binic et Sourbier passaient en tête. Viburnum paraissait d'abord l'emporter, puis Binic et Sourbier faisaient leur effort et à la lutte, Binic battait nettement Sourbier. A ce moment Pomme de Terre arrivait en dehors ; en quelques puissantes foulées, le poulain anglais rejoignait les leaders et passait le poteau avec une demi longueur d'avance sur Binic, qui suivait Sourbier à une tête.

Le champion anglais fut chaleureusement applaudi à sa rentrée ; il était d'ailleurs parti favori, joué par de nombreux sportsmen français.

Ajoutons enfin que, pour la première fois, le Prix du Président de la République, qui, désormais, sera couru sur le délicieux terrain de Saint-Cloud, avait été porté à 250.000 francs ; seule, l'allocation du Grand Prix de Paris lui est donc supérieure.



André Dubonnet, vainqueur de la Coupe Georges Boillot, sur voiture de tourisme 6 cylindres Hispano-Suiza, munie de l'amortisseur de chocs Hardford, de l'Exhausteur C. T. Weymann et du compteur Jaeger.



Collomb, vainqueur du Grand Prix des petites voitures, sur Corre la Licorne, munie de l'amortisseur de chocs Hardford, de l'Exhausteur C. T. Weymann et du compteur Jaeger.

## LE MEETING AUTOMOBILE DE BOULOGNE-SUR-MER

Le Meeting de Boulogne-sur-Mer organisé par l'Automobile Club du Nord, a remporté le plus vif succès. Sur le Circuit boulonnais, et aussi sur les côtes environnant Boulogne, tour à tour grosses voitures, voitures légères, petites voitures, voitures et cyclecars, se sont mis en ligne.

Les résultats atteints ont dépassé les espérances. Bien mieux, le Meeting nous a révélé des conducteurs, et aussi des véhicules qui jusqu'à présent n'avaient pas eu l'occasion de se manifester. A côté des jeunes il ne faut pas oublier non plus les anciens qui ont mis à leur actif des performances splendides.

A tout seigneur, tout honneur ! Il convient tout d'abord de signaler l'exploit du grand triomphateur du Meeting, premier du classement général toutes catégories, vainqueur du Challenge de régularité dans la Coupe Georges Boillot.

Cette épreuve réservée aux voitures de tourisme, pilotées par des amateurs, se disputa sur 10 tours du Circuit soit 373 kil. 750 m. et fut gagnée avec une 6 cylindres Hispano Suiza par un débutant en course, un sportman dans toute l'acceptation du mot, M. André Dubonnet, jeune frère de l'aviateur Emile Dubonnet, — on est sportif dans la famille !

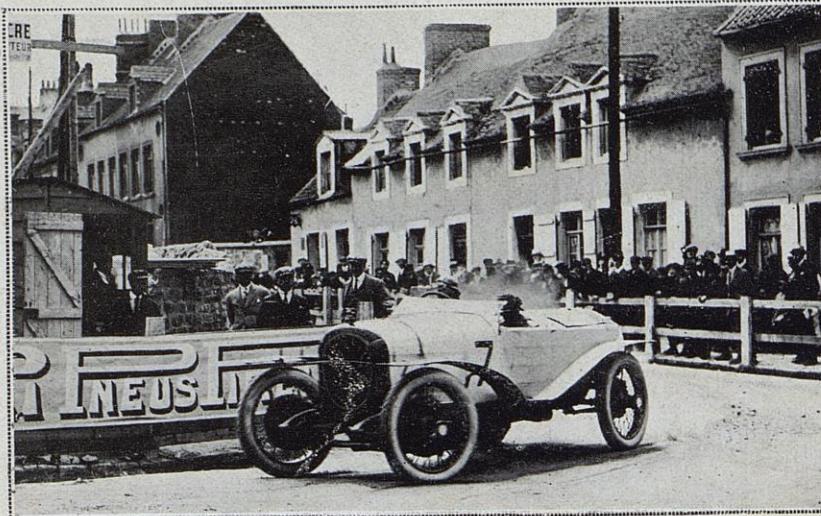
M. André Dubonnet, et non la marque, avait engagé sa voiture de tourisme de 32 HP, sur laquelle il avait simplement remplacé son torpedo par deux baquets.

C'est dire que le châssis était rigoureusement de série. André Dubonnet partit donc vraiment en amateur et sur un circuit très dur il couvrit les 375 kilomètres du parcours en 3 h. 35 m. réalisant la moyenne de 104 kilomètres à l'heure. Le 4<sup>e</sup> tour fut couvert à la moyenne formidable de 113 kil. 500 m. à l'heure.

Nos as du volant avec des voitures de vitesse n'ont pas fait beaucoup mieux. Ceci nous prouve d'indiscutable façon qu'André Dubonnet s'est affirmé roi du volant et que la 6 cylindres Hispano Suiza de tourisme, au rendement mer-

veilleux, ne craint pas les engins de course et, de plus est digne de son grand ainé, le moteur d'avion, qui, pendant la guerre, nous assura la suprématie de l'air.

La « future » 3 litres « sport » Chenard et Walker a fait sensation au Meeting. Dans la première catégorie (3 litres de cylindrée) de la Coupe Georges Boillot, cette voiture pilotée de main de maître par M. Lagache se trouva aux



Lagache, vainqueur de la Coupe des voitures légères sur Chenard et Walker, munie de l'amortisseur de chocs Hardford, de l'Exhausteur C. T. Weymann et du compteur Jaeger.

prises avec un lot nombreux et dangereux de concurrents, non seulement elle se classa première en 4 h. 5 m., mais elle réalisa la superbe moyenne de 91 kil. à l'heure.

Établie avec le soin qui caractérise la vieille et célèbre marque, la « future » 3 litres « sport » Chenard et Walker, est un pur bijou de mécanique de haute précision, bijou robuste du reste, puisque comme toutes ses sœurs elle se joue des difficultés de la route mauvaise, réalise des moyennes admirables et collectionne des victoires.

La veille, la petite 10 HP Chenard-Walker conduite par M. Lucien Chenard avait dans la Course des Trois kilomètres, fait du 100 de moyenne-heure.

De tels résultats prouvent, une fois de plus, les qualités hors pair des voitures Chenard et Walker.

Le Grand Prix des petites voitures fut pour la marque Corre la Licorne, l'occasion d'ajouter un fleuron de plus à sa couronne sportive.

Maintenant une allure aussi rapide que régulière, la Corre la Licorne pilotée par Collomb fit preuve d'une tenue remarquable. A part un arrêt de quelques secondes, la merveilleuse petite voiture couvrit les treize tours du circuit à l'allure formidable de 84 kil. 500 m. à l'heure se classant première du classement général de la journée.

Or, cet engin datant de 4 ans est muni d'un petit moteur de 1 litre 500 (62×123) et entièrement monté en pièces de série.

Depuis sa construction, la petite voiture Corre la Licorne triompha dans les courses de côte de Gaillon, du Pic Montaigu, dans les 500 mètres en côte départ arrêté à Tours. Galopant par-dessus tout le lot, elle affirma dimanche dernier ses qualités hors pair, dignes de la réputation de la vieille et célèbre marque française.

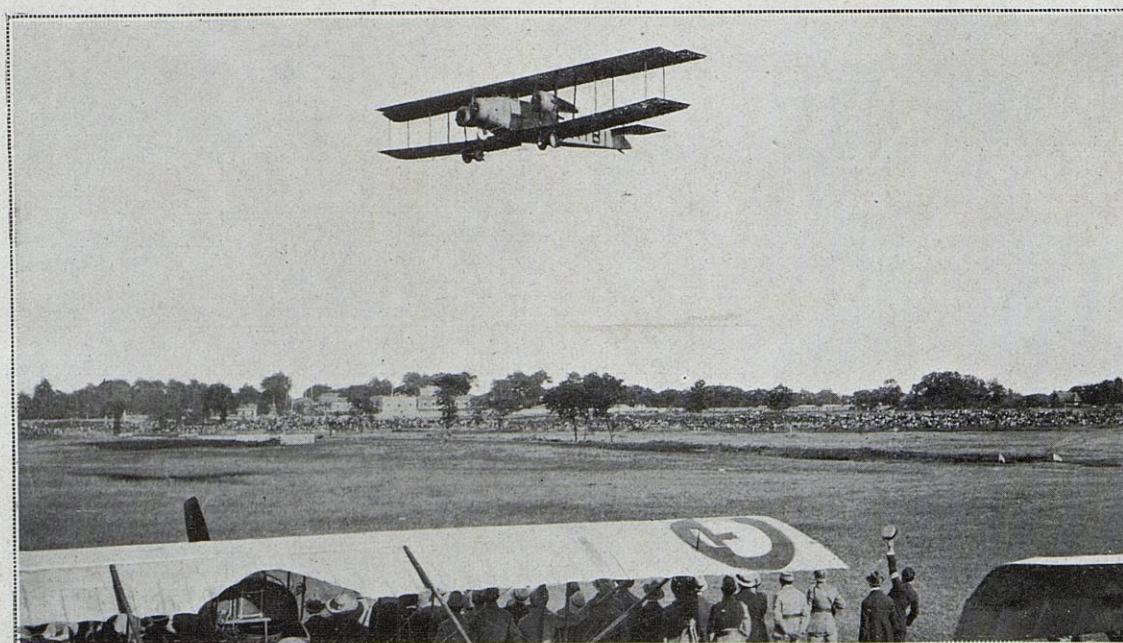
Constatation curieuse, toutes les voitures qui n'étaient pas munies de l'alimentation par l'Exhausteur (C. T. Weymann constructeur) n'ont pas terminé la Course. Il y a là, un enseignement du plus haut intérêt et qui explique le succès formidable et justifié remporté par l'Exhausteur C. T. Weymann.

Ajoutons que la généralité des voitures était munie du compteur Jaeger, adopté par tous les automobilistes amateurs et professionnels.

L'amortisseur de chocs Hardford fut le triomphateur de la journée. On le trouvait aussi bien sur les voitures des spectateurs, que sur celles des concurrents. Vainqueur en Corse et au Mans, le célèbre amortisseur fabriqué par MM. F. Repusseau et Cie, constructeurs licenciés triomphé à Boulogne.

Grâce à lui, avec les mauvaises routes actuelles, les plus grandes vitesses sont permises. Parfaitement conçu simple, solide, l'amortisseur de chocs Hardford est le meilleur.

Daniel COUSIN.



Vue du champ d'aviation de Bordeaux pendant le meeting.

## LES FÊTES DE L'AIR A BORDEAUX

Dans l'incomparable lumière, sous un ciel... bleu de France, devant cent mille spectateurs halestant dont un ministre, M. Laurent-Fynac, les autorités civiles et militaires, la Délégation Musulmane du Maréchal Lyautey, etc..., ce furent les pérégrinations admirables ordonnées d'un spectacle inouï, revivant les émotions d'antan, avec cette nouvelle impression — et nous ne saurions assez insister, — de crainte dissipée, de sécurité presque absolue qui se dégage des plus folles audaces de nos aviateurs et aviatrières, célèbres déjà ou dont le nom va s'élever demain à l'horizon des rois de l'air et des reines du ciel !

Les vedettes de l'aéronautique telles que Maïcon, Bourgeat, Costès, Barbot. Des rondes et des « looping » vingt fois répétés dans la splendeur solaire, la coupe des dames, ... enfin... des enfants, dont la charmante Mme Jacquait, descendant en parachutes, échappés d'un avion à 1.000 mètres de hauteur. Ces excès d'audace semblaient nous rassurer cependant par leur apparence de méthode qui émane sans doute d'une science consommée et maintenant mise au point.

D. L.



M. J. de Castellane, Président du Groupe sportif à l'Hôtel de Ville, qui a été élu ces jours derniers Vice-Président du Conseil général de la Seine.

## BLOC-NOTES



Le 2 juillet à 20 h. 45, Place de la Concorde, la foule suit avec intérêt devant un transparent, les phases du combat Carpentier-Dempsey.



Le général Bailloud vient de mourir. On le voit ici durant la guerre, sur le front de Salonique, s'entretenant avec son chef d'état-major, le colonel Marty.

## LES LIVRES D'HISTOIRE

L'Histoire dont nous avons à parler aujourd'hui, la plus tragique depuis les grandes invasions, est encore à peine « de l'histoire »... tant elle est proche de nous... car c'est celle de la grande guerre...

Les livres sur ce sujet trop vaste commencent d'abondance. Ayons-le : beaucoup d'entre eux ne seront point à retenir. Car il est malaisé sans le « recul », d'écrire avec le véritable esprit critique les pages nécessaires sur le drame inachevé qui fait encore souffrir nos coeurs.

Tel n'est pas le reproche que nous adresserons au volume de R. de Villeneuve-Trans « *A l'ambassade de Washington, octobre 1917-1919* » (Bossard.)

L'auteur est un écrivain de race et un diplomate bien français qui, dans cette belle langue claire choisie jadis par toutes les chancelleries de l'Europe, a su écrire avec mesure, impartialité et tact, le récit très instructif de son séjour à Washington aux heures décisives.

Au début d'agréables tableaux sans effets excessifs. Une peinture des Etats-Unis qui, à cent ans de distance, nous rappelle par sa « manière » celle que nous léguait jadis un Séguin. Puis, sans tendance, sans passion, mais avec le sang-froid plus convaincant que n'importe quelle diatribe un parallèle d'une psychologie très avisée entre notre ami Roosevelt et le président Wilson.

En France où nous attendons tout de l'étranger — quitte à renverser le Capitole à la Roche Tarasienne les hommes que notre généreuse imagination a grandi — nous avons fait de Wilson un Dieu...

Ce « Dieu », M. de Villeneuve lui rend ses proportions très humaines. Il lui reconnaît des qualités certaines mais il nous conte, en témoin, les fluctuations de sa politique regrettable.

Défenseur d'un idéal, Wilson s'était fait, disait au début de l'intervention américaine, le *New-York Times*, le grand défenseur des principes de justice et de liberté pour le soutien desquels les nations éclairées de la terre ont pris les armes. Croyant incarner la « vieille Amérique » il s'en intitulait volontiers le *serviteur*. Philosophe, chrétien, ami des hommes il rêvait d'ores et déjà d'une fraternité universelle impossible. Il faut avoir lu Rousseau pour comprendre cette mentalité singulière chez un homme qui pourtant avait dans une certaine mesure, le sens des réalités et travailla à la fin de la guerre.

Alors que Roosevelt, en des articles incisifs et nets, indiquait ses grandes lignes à la politique américaine, tranchait tel ou tel problème, offrant par exemple à l'Angleterre d'avoir la puissance maritime que nécessite la défense de ses Dominions tandis que les Etats-Unis devaient avoir la seconde flotte de l'Univers, Wilson, alors reçu en Europe avec enthousiasme, n'entendait point ces sages conseils. Il se conformait aux principes d'une secte et les adaptait tant bien que mal à des nations. Il se laissait influencer par des sentiments qui regardaient bien plus l'homme privé que l'homme public.

Les réalités se jouant des utopies, M. de Villeneuve nous promenant dans le nouveau comme dans l'ancien monde nous fait assister à la faillite du système wilsonien qui demeure un rêve au milieu des peuples déçus comme la France ou impatients comme l'Allemagne de retrouver leur hégémonie.

De son livre excellent retiennent toutefois, pour ne point sombrer dans le pessimisme, « l'acte d'amour » du vice-président de l'Union, M. Marshall, qui a

exprimé l'âme américaine en disant « que notre amitié se maintiendrait indissoluble jusqu'à ce que les mondes roulent à nouveau dans le chaos... »

La « péroration » du livre de M. de Villeneuve, il la faut chercher dans la remarquable *histoire politique* de M. Poincaré (Plon, T. II) qui avec une sûreté d'information impeccable, avec une couleur et un relief surprenants, dans une série de causeries qui seront plus tard une des sources essentielles de l'histoire contemporaine, fait revivre les événements du 13 septembre 1920 au 1<sup>er</sup> mars 1921. Ce livre n'est point à analyser. Il convient en effet de le lire et de méditer ses conclusions au point de vue de la paix générale. « Depuis un an l'occasion a perdu ses derniers cheveux. Prenons-la aujourd'hui par le cou ».

André de MARICOURT.

## THÉATRES

Si Don Juan ne rencontrait pas de rebelles, c'est qu'il était riche et possédait de brillantes relations. De lui, on recevait argent, cadeaux, situations ; donc on ne lui résistait guère, et il gagna facilement sa réputation de grand séducteur. Cela est devenu aujourd'hui une opinion répandue. Déjà M. Bataille, dans *l'Homme à la Rose*, n'avait pas été tendre pour le héros auquel M. Nozière vient de dire son fait en présence de M. de Clermont Tonnerre et de ses invités. C'est Elvire elle-même qui exécute son mari, qu'elle trompe d'ailleurs et dont elle se moque avec esprit. A ce moment, la célèbre liste porte mille et deux noms, c'est Concha, une courtisane fameuse qui doit, ce soir même, inscrire le sien et, finalement, la mille et troisième sera Elvire elle-même car, par un oubli vraiment conjugal, Juan ne l'avait pas comptée au nombre de ses précédentes conquêtes. Miguel, l'amant d'Elvire, sera aussi pour un soir, celui de Concha ; C'est donc lui le véritable séducteur mais, comme il est pauvre, la postérité l'ignorera. Quant au Commandeur fétard, qui a su tromper sa femme sans qu'elle s'en aperçut jamais, il aime son gendre parce que celui-ci le fait pénétrer dans la plus belle société ; il se bat cependant avec lui pour l'empêcher de quitter le domicile conjugal. Si gai que soit leur duel, Juan croit avoir tué son adversaire dont le pied a glissé, il se sauve et court au bal masqué que donne Concha. Il y retrouve son beau-père, déguisé en statue, l'émotion qu'il éprouve en présence de ce préteur fantôme le rend un peu plus raisonnable, assez pour qu'il commence à se connaître un peu lui-même, et qu'il retourne à Elvire. Cette fantaisie légère est contée en termes délicieux et spirituels, avec toute la délicatesse et l'ingéniosité qui appartiennent en propre à l'auteur. A juste titre, le public s'en est déclaré enchanté.

L'interprétation fut excellente. Mlle Renaud prêta à Concha une sorte d'ingénuité perverse tout à fait charmante ; Mlle Damiroff fut une Elvire élégante et un cavalier désinvolte. La bonne humeur de M. Asselin fit merveille dans le rôle du Commandeur, M. Krimer se montra amoureux persuadé et persuasif ; si M. Blanchard eut le tort très léger de nous révéler trop tôt le côté comique et la fatuité de Don Juan, il eut toute la suffisance nécessaire et Elvire finit par une danse espagnole que Mlle Albaran exécuta avec talent.

Marcel FOURNIER.

## ROGER DE FRANCMESENIL

Doué d'un tempérament vibrant et d'une sensibilité délicate, Roger de Francmesnil avait pris très jeune une des premières places parmi les meilleurs pianistes de notre époque, et les beaux concerts qu'il donnait chaque année étaient de plus en plus appréciés par le grand public.

A ses admirables qualités d'exécution, il joignait la possession la plus approfondie d'une technique impeccable acquise au cours de ses solides études au conservatoire de Paris dont il fut l'une des gloires.



M. de Francmesnil.

Cet ensemble de qualités lui permit de donner de bonne heure plusieurs œuvres très fortes où s'affirma aussitôt sa personnalité.

Dans les nombreuses mélodies, piano et chant, composées aux diverses époques de sa vie, Roger de Francmesnil avait su rendre tour à tour les plus sincères accents de joie et de jeunesse, les diverses émotions ressenties par une âme hypersensible à l'excès, puis une tristesse souvent impressionnante qui donne à certaines œuvres de la fin de sa vie un caractère de sublime grandeur.

La sonate en ut mineur, écrite en 1909, est encore une œuvre de toute première jeunesse, puisque l'auteur n'était alors âgé que de 25 ans. Il s'en dégage cependant une irrésistible tendance vers la phrase mélodique largement chantante et nettement tonale malgré les arabesques des modulations. Nous retrouvons ces qualités de chant si rares aujourd'hui, pleinement développées dans le quatuor, écrit dix ans plus tard, et la dernière œuvre du jeune maître.

Les deux premiers morceaux de ce quatuor à l'émotion desquels il semble impossible de n'être point sensible, avaient définitivement placé Roger de Francmesnil parmi les compositeurs dont nous pouvions le plus attendre.

Sa mort si subite il y a quelques mois a été ressentie d'autant plus cruellement qu'elle est survenue juste au moment où, parvenu à l'apogée de son talent, Roger de Francmesnil promettait d'enrichir notre art musical de nombreuses autres œuvres admirables.

J. B.

## L'EXPOSITION JOSÉ-MARIA SERT

La visite que S. M. le Roi Alphonse XIII, de passage à Paris, vient de faire à l'Exposition de deux décos exécutées par M. José-Maria Sert, achève de donner à cet artiste le rayonnement qui lui est dû. Le grand public ne connaît guère que les œuvres des peintres qui exposent au Salon, encore ne les connaît-il réellement qu'après bien des années de présence à ces trop nombreuses agglomérations de toiles, parmi lesquelles, quoiqu'on dise, le véritable talent arrive si difficilement à percer.

M. José-Maria Sert, dont les grandes décos ornent déjà maintes demeures particulières d'Espagne, de France et d'Angleterre, n'a fait que de rares apparitions au *Salon de la Nationale*. Cependant, les cartons qu'il y avait exposés voilà plus de dix ans, exécutés pour une cathédrale du pays Catalan, l'avaient immédiatement signalé aux connaisseurs, dès le début.

Cette fois, c'est dans les salons d'un des vastes appartements de la place Vendôme, aujourd'hui occupés par le commerce, chez M. Arnold Seligmann, que M. Sert a pu nous montrer les deux décos de salles, destinées l'une à un palais de Madrid, l'autre à l'Angleterre et qui marquent dans son œuvre, jusqu'ici prodigieusement touffue et variée déjà, une formule toute nouvelle, non seulement au point de vue de l'exécution, mais encore dans le choix et la disposition des sujets.

Celle du marquis de Salamanca, d'abord, est traitée comme une draperie fixée à la muraille, quelques vagues plis formant une ombre légère aux deux extrémités et à la partie supérieure, donnant un aspect moins convenu à l'ensemble ; chaque sujet se trouve ainsi isolé, mis en valeur, d'une façon particulière... C'est toute la vie de l'Espagne qui se trouve figurée là, avec ses processions



Fragment d'un des panneaux les plus à effet de la décoration exécutée pour le Marquis de Salamanca et qui reproduit le plus fameux des épisodes de la vie en Espagne, une course de taureaux.



Fragment de décoration de salle à manger. Jamais les Hollandais mêmes n'ont exprimé, dans une plus débordante richesse, la joie de vivre

somptueuses, ses pèlerinages, ses corridas. Un décor de villes célèbres, dont le pittoresque est parfois exagéré encore par l'imagination de l'artiste, comme sa verve prête aux épisodes choisis par lui, un caractère plus marqué que dans la réalité, composent un ensemble d'une étrange animation, où chaque personnage collabore étroitement par son expression personnelle, sa silhouette fixée d'un trait vigoureux, à l'impression générale.

Peu d'œuvres analogues font éprouver pareille intensité de vie, de joie, de chaleur. Le camâfeu d'un rouge rosé dans lequel les sujets sont exécutés sur fond blanc donne aux différents fragments de cette fresque une élégance toute particulière.

Il fallait l'esprit créateur, le coloriste, le psychologue aussi, l'animateur, d'un compatriote de Cervantès, pour exécuter cette salle peinte, comme il fallait, jadis, toute l'atmosphère de la France pour qu'Hubert Robert peignît ces toiles où la vie de M<sup>me</sup> Geoffrin est retracée et qui passèrent en vente récemment aux Galeries Georges Petit.

\*\*

La seconde de ces décos nous montre dans une atmosphère de journée nuageuse, verdâtre, une foule de magots et de personnages demi-poupées, demi-vivants, costumés avec la plus grande richesse, une fantaisie inégalable, où se marie la somptuosité d'une féerie, aux fastes d'une cour orientale et à la clinquante bizarrie d'une fête foraine. Les chevaux de bois y tournent sous des

parasols que Véronèse eût imaginés au-dessus de ses blondes déesses chargées de personifier Venise, sur les plafonds du palais ducal. Les bouddhas de porcelaine, les magots vêtus de tuniques à fleurs, semblent avoir bondi de leurs étagères pour venir folâtrer au milieu de boules de verre multicolores et d'aquariums de laque rouge remplis de poissons à traînes de flamme. Le spectateur se trouve transporté en pleine fantaisie dans le domaine des Contes de Perrault, modernisé par un subtil et lumineux enchanteur.

L'exécution de ces peintures sur bois et traitées dans une sorte de vernis dont M. Sert a le secret, les apparaît aux laques de la Chine, au vernis Martin du XVIII<sup>e</sup> siècle et leur donne une brillante apparence, bien faite pour contribuer à l'éclat d'une pièce d'apparat.

Il faudrait pouvoir offrir ces décos d'un grand artiste étranger, — mais depuis plus de vingt ans fixé en France et qui n'a jamais cessé de nous prouver son attachement, — aux artistes qui croient être modernes en innovant dans une si déplorable manière et en brisant tout lien entre la tradition et eux.

Albert FLAMENT.



Le panneau central de la grande décoration destinée à un château d'Angleterre.

# LE MONDE FINANCIER ILLUSTRE

## La vie et la mort du papier-monnaie.

Le *Monde Illustré* se doit de signaler les ouvrages relatifs à l'histoire financière et ce lui est une tâche agréable lorsqu'il s'agit de présenter à ses lecteurs des œuvres de la valeur de celle de M. Marcel Marion. Professeur au Collège de France, M. Marion a, depuis plusieurs années déjà, entrepris de nous doter d'une histoire des finances de la France s'étendant de 1716 à nos jours. Le troisième volume de son œuvre, comportant le récit des événements de 1792 à 1797, vient de paraître et il est d'une troublante actualité. A le lire, et toutes réserves faites cependant sur ce que peuvent avoir de forcées certaines assimilations trop hâtives, on revit les heures déjà lointaines du passé et les moments les plus lourds d'angoisses de notre époque.

Au cours de la période envisagée par M. Marion, furent développées en France les mêmes théories économiques et financières que celles dont nous entendons encore prôner quotidiennement les faux mérites ; durant les cinq années d'histoire financière que son volume embrasse furent tentées des expériences contre lesquelles le clair génie français réagit, mais qui, mises en application, ont conduit à une irrémédiable ruine un pays comme la Russie.

\*\*

Réunie le 20 septembre 1792, la Convention n'accorda aucune attention aux graves problèmes financiers qui se dressaient devant elle. Elle montra une totale indifférence au recouvrement des impôts et ne s'intéressa aux questions de finances que dans la mesure où se greffait sur elles un débat politique : la reddition des comptes de Danton, ou l'examen de la situation des maisons de secours de la commune de Paris. Les maisons de secours émettaient des billets pour rémunérer les services « en travaux » que les patriotes étaient censé effectuer ; celle de Paris, en 1792, était acculée à la ruine, et, pour combler son déficit, on songea pour la première fois à faire appel à un impôt progressif. Les riches étaient nettement visés ; ils devaient l'être à maintes reprises durant toute la période envisagée. La Convention commettait une première faute lourde en s'attaquant au capital. Elle ne tarda pas à en commettre une seconde en cherchant par des moyens détournés à abaisser le prix des subsistances.

Déjà, le cultivateur n'avait qu'une confiance modérée dans les paiements qui lui étaient faits en assignats ; l'ouvrier rural préférait lui aussi recevoir son salaire en blé plutôt qu'en papier. Dès les premiers jours de son existence, la Convention se trouva en face de cette doctrine, impérieusement affirmée, qu'elle devait taxer les objets de première nécessité. Pour les denrées essentielles à l'alimentation du peuple, le droit de propriété doit s'effacer, disparaître devant un droit supérieur, le droit du peuple à l'existence. La commune de Paris, apeurée, tient à ravitailler la ville qui souffre de la pénurie de grains, elle s'empresse de se procurer du blé à 65 livres et le revend à 54 ; cette opération lui coûte 12,000 livres par jour et son déficit se monte à 3,875,930 livres au 1<sup>er</sup> janvier 1793. Elle n'a obtenu d'autre résultat que de raréfier les grains sur les marchés provinciaux et d'attirer dans ses murs quantité de gens qui veulent profiter de cette baisse factice.

Au cours du débat de la Convention relatif à la liberté du commerce des grains, les députés avaient eu l'occasion d'entendre des paroles essentiellement vraies prononcées par un homme peu suspect de tendresse pour la réaction. Saint-Just leur avait montré que la cause de tout le mal dont souffrait le pays provenait de ce que l'on appelle actuellement l'inflation fiduciaire.

« Ce qui a renversé en France le système du commerce des grains depuis la Révolution, c'est l'émission déréglée du signe... nous avons beaucoup de signe et nous avons très peu de choses », disait l'ami de Robespierre avec bon sens.

Mais ses conseils ne furent pas écoutés ; nul conventionnel n'était disposé à les suivre.

Pour faire face aux dépenses, on avait déjà émis 2,700 millions d'assignats gagés sur la valeur des biens nationaux ; tous n'étaient pas en circulation, car 111 millions demeuraient enfermés dans des coffres, 617 étaient rentrés et avaient été brûlés. Le trésor était vide ; une nouvelle émission devenait nécessaire ; grâce à des calculs mirifiques, Cambon démontra

démesurée du savon et elles expriment l'opinion courante du monde des travailleurs quand elles s'écrivent : « Législateurs, vous avez fait tomber sous le glaive de la loi la tête du tyran : que le glaive de ces lois s'appesantisse sur la tête de ces sangsues publiques, sur ces hommes qui se disent perpétuellement les amis du peuple et qui ne le caressent que pour mieux l'étouffer. »

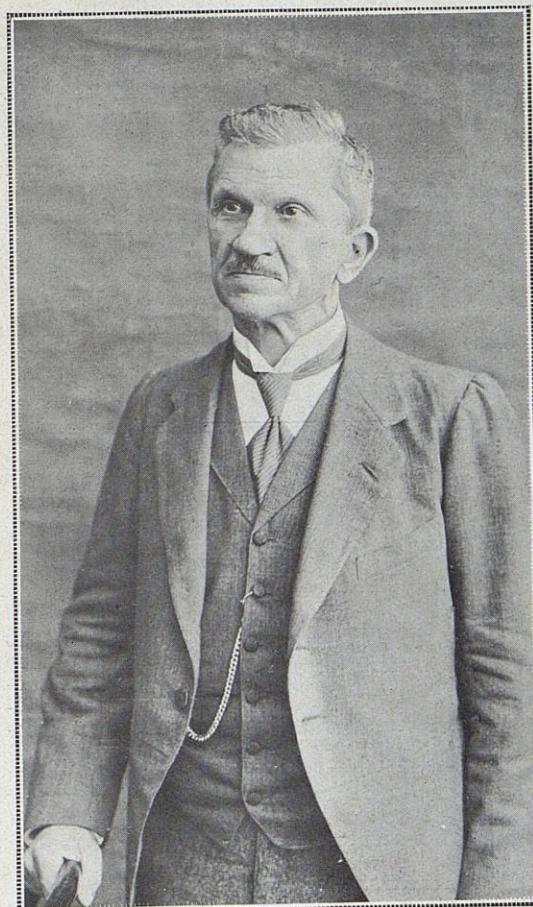
Satisfaction est donnée aux passions populaires. Les « riches » sont taxés abusivement, la propriété attaquée, la vente des biens nationaux se ralentit aussitôt, chacun cherchant à dissimuler ce qu'il possède. Bien entendu, les impôts nouveaux restent théoriques, personne ne les paie. Le désordre financier de l'Etat est à son comble ; au début d'avril 1793, le trésor ne possède plus que 600.000 livres en espèces. La Convention décreté le cours forcé de l'assignat. A dater de ce moment, il n'est plus besoin de se gêner ; le 7 mai, on émet 1.200 millions d'assignats nouveaux. Les prix des denrées bondissent ; le premier « maximum » est décreté ; c'est le début de l'universelle détresse.

Tout compte établi, il faut estimer à 8.106 millions le chiffre des assignats créés par le gouvernement révolutionnaire en nivôse an II. En pluviôse an IV, de Ramel indiquera que la circulation atteint 38.849 millions. De ce montant de papier-monnaie livré à la circulation, on peut inférer, sans qu'il soit besoin de rapporter des exemples, d'ailleurs très connus, quel pouvait être le prix de la vie en France dès 1794. Le gouvernement de la Terreur décréta bien des peines effroyables contre ceux qui refusaient les assignats, contre ceux qui stipulaient deux prix pour leurs marchandises, selon qu'elles étaient payées en papier ou en numéraire ; le gouvernement de la Terreur eut beau fixer des « maxima », avoir recours aux emprunts forcés pour essayer de diminuer la masse des assignats en circulation ou extraire des cachettes le numéraire qu'elles recélaient, nulle mesure ne fut efficace.

Les pouvoirs les plus dictatoriaux sont moins forts que les lois économiques et nulle législation, si draconienne soit-elle, ne prévaudra contre elles. Si arriérées que puissent paraître aux yeux de quelques doctrinaires « bolchevistes » ou simplement réformateurs, un certain nombre de vieux principes, il faut reconnaître que toute atteinte à la liberté du commerce ou au droit de propriété est absolument néfaste. Quant à cette vieille formule, dont souriaient tant de gens il n'y a pas encore cinq ans, la mauvaise monnaie chasse la bonne, nous faisons chaque jour la triste expérience de sa véracité. L'histoire que M. Marion relate dans son volume est celle de nos jours ; malheureusement, les hommes ne retiennent rien du passé et les inflationnistes n'ont pas les yeux dessillés par les leçons de l'expérience.

\*\*

Vivre aux dépens de l'ennemi fut de tout temps le but et la conséquence de la victoire, mais ce qui fut particulier au gouvernement de la Terreur, c'est que ce ne fut pas seulement aux dépens de ses ennemis extérieurs qu'il voulut vivre. Grossir encore, grossir toujours la masse des biens nationaux — gage apparent plus que réel des assignats — était aux yeux des Terroristes le grand remède à la pénurie financière. Et aussitôt se pose ce problème aux yeux de l'historien : la multiplicité des condamnations féroces prononcées par les Terroristes n'a-t-elle pas eu pour but de sauver une situation financière désespérée ? Lacroix avait déjà parlé de l'alliance de « l'assignat et de l'échafaud » : après une étude nouvelle de la question, M. Marion conclut que la guillotine fut déclarée meilleure financière que Cambon et un tribunal révolutionnaire avec des jurés solides le meilleur comité des finances. L'histoire toujours se renouvelle, les mêmes causes entraînent les mêmes effets et les procédés que les chefs du bolchevisme russe emploient pour remplir leurs



M. Marcel Marion, Professeur au Collège de France.

qu'il était encore facile de gager une nouvelle émission sur la valeur des palais épiscopaux, des couvents, des biens de l'ordre de Malte et on lança dans la circulation 400 millions d'assignats nouveaux. Les deux premiers doigts étaient pris dans l'engrenage ; la main d'abord, le bras ensuite, le corps tout entier allaient être broyés.

Les impôts ne rentrant plus, le 1<sup>er</sup> février 1793, on émet à nouveau 800 millions d'assignats. Des hommes qui, certes, n'avaient pas l'intention, en condamnant l'abus du papier-monnaie, d'arrêter la marche de la Révolution ni de paralyser ses moyens de défense, s'élèvent contre cette inflation.

Marat, le 1<sup>er</sup> mars 1793, écrivait : « Les fléaux qui nous désolent... sont d'abord la misère qui ne fera aller qu'en augmentant... par cette masse énorme d'assignats dont la valeur diminue avec leur multiplicité autant que par leur contrefaçon... » Chabot, l'ex-capucin, exprimait la même opinion et réclamait une rigoureuse économie dans les dépenses publiques. En effet, on dépense sans compter quand il en coûte si peu pour dépenser et un gouvernement est en bien mauvaise situation pour résister à toutes les demandes de secours, de subventions, d'allocations, d'avances qui fondent sur lui lorsqu'il lui suffit pour y satisfaire d'imprimer quelque chose sur du papier.

A ces émissions continues correspond une hausse continue des prix. Le 25 février 1793, éclatent des émeutes ; comme toujours, en semblables conjonctures, le populaire ne veut voir dans l'exagération des cours des denrées que l'œuvre de la spéculation. Les blanchisseuses, le 24 février 1793, se plaignent de la hausse

caisses sont empruntés aux méthodes préconisées par Robespierre.

Il advient toujours une heure où le bon sens triomphe. Au lendemain du 9 Thermidor, la Convention se rendit compte de l'état désespéré du pays. Le commerce était anéanti, la production annihilée, les finances publiques n'existaient plus. Une campagne pour la liberté du commerce se dessina, on rouvrit la Bourse et le maximum fut aboli. Mais comment traiter lorsque l'on doit régler ses comptes à l'aide d'un signe monétaire aussi déprécié qu'était alors l'assignat ? Le problème monétaire se posait avec une acuité terrible. Un homme se rencontra qui eût le courage d'envisager dans son ensemble la situation économique et financière telle qu'elle se présentait. Dans un rapport qui est demeuré une œuvre de premier ordre, Johannot préconisait un plan de réformes pratiques et surtout réclamait pour chacun le droit de traiter en assignats au cours véritable. C'était rétablir la loyauté dans les transactions. Lorsqu'on discuta le rapport de Johannot, chacun appoya à la tribune de la Convention son plan financier, mais tous les discours ne relevaient point le crédit de l'assignat.

Les restrictions que les lois sur le maximum avaient amenées dans la production et l'inflation monétaire rendaient la vie effroyable : la misère était extrême partout. C'est une illusion répandue, que les événements présents ont contribué à entretenir, de se figurer la société de l'an III entraînée tout entière dans le tourbillon des fêtes et des plaisirs. Il s'était fait de nouveaux riches, mais bien davantage de nouveaux pauvres. L'extrême détresse confinait à l'extrême opu-

lence, avec cette différence que celle-ci était factice, alors que l'autre n'était que trop réelle et durable. Aussi, lorsque disparut la Convention, était-elle fort impopulaire. On comparait l'ancien régime avec celui qu'elle avait instauré et le désespoir de ne pouvoir atteindre aux choses de première nécessité produisait des regrets ouvertement manifestés sur le temps où au moins on pouvait exister. Et cependant, il faut être juste, la Convention n'était nullement insensible à la misère du peuple ; elle s'efforçait sincèrement, mais vainement, d'y mettre un terme. Une politique rigoureuse d'économies était à l'ordre du jour ; il fallait qu'une dépense fût vraiment indispensable pour qu'elle en acceptât le fardeau.

\*\*

Il faut à peine un trimestre ou deux pour ruiner l'effort de générations successives ; plusieurs années sont au contraire nécessaires pour rétablir l'ordre ancien des choses. Malgré les efforts qu'il fit, le Directoire ne parvint pas à remettre d'aplomb les finances françaises. Les rentrées d'impôts étaient nulles ; les administrations allaient à vau-l'eau. A Paris, l'assignat conservait un semblant de valeur ; on était incapable, en province, d'acquérir quoi que ce fût avec le papier-monnaie. Passé Sèvres, on ne trouvait pas un verre d'eau pour des assignats. Ils étaient devenus « le plus cruel ennemi de l'Etat ». Pour essayer d'alléger la circulation, le Directoire vota l'emprunt forcé. A cette mesure, l'opinion fit d'abord bon accueil, mais

en attendant qu'elle pût sortir son effet, il fallait au Trésor des ressources. Tandis qu'il s'essayait à récupérer des assignats par l'emprunt forcé, il émettait encore du papier-monnaie ; deux lois de nivôse autorisaient le gouvernement à porter la circulation à 40 milliards. Ce chiffre atteint, les planches à assignats devaient être brûlées. Le 19 février 1796, les planches, poinçons, matrices et tous instruments servant à leur fabrication furent solennellement détruits, place Vendôme, en présence d'une foule considérable. Ils avaient donné le jour à 45.581.411.618 francs en assignats sur lesquels plus de 34 milliards restaient encore en circulation.

Sur leur tombe, Ramel jeta des fleurs. « Les assignats ont fait la Révolution, ils ont amené la destruction des ordres et des privilégiés... » Mais après avoir fait l'éloge du papier-monnaie, il en reconnaissait aussitôt les graves inconvénients : « L'ouverture d'une mine aussi facile à exploiter que celle des assignats a pu faire mettre moins de sévérité dans les dépenses qu'une sage économie pouvait exiger : elle a fait confondre la générosité, la munificence avec la prodigalité... »

L'œuvre de M. Marions s'arrête au 4 février 1797. A cette date, on touchait presque au fond de l'abîme financier. Les méthodes inflationnistes que les gouvernements successifs avaient pratiquées depuis le début de la Révolution avaient transformé la France en une nation d'acheteurs et étouffé la production : on ne saurait imaginer, soit pour l'Etat, soit pour les particuliers, situation plus désastreuse.

J. M.

## Études Financières

### La BANQUE de L'UNION PARISIENNE

La Banque de l'Union parisienne est, parmi les banques d'affaires françaises, à la fois l'une des plus jeunes et l'une des plus importantes.

Fondée en 1904, avec le concours des principales maisons parisiennes de haute banque et de la Société générale de Belgique, elle n'a pas été alors, à vrai dire, constituée effectivement de toutes pièces : elle reprenait, en effet, une partie des affaires, ainsi que l'immeuble et les installations de la Banque Parisienne, qui, créée en 1874, était



M. Lucien Villard, Président d'honneur de la Banque de l'Union Parisienne.

entrée en liquidation en 1904. C'était bien, cependant, un établissement nouveau, tant par le programme qu'elle s'était tracé que par les patronages et les personnalités qui présidaient à sa naissance.

Le capital de la Banque fut fixé au chiffre de 40 millions de francs, représenté par 80.000 actions de 500 francs, émises au pair, et sur lequel 27 millions furent prélevés pour le règlement de l'actif immobilier et immobilier cédé par la Banque parisienne : les 40.000 actions de cet établissement purent être ainsi remboursées à 650 francs, tandis que les porteurs des 20.000 parts recevaient 50 francs par titre.

Moins de deux années après sa fondation,

l'Union parisienne dut éléver son capital de 20 millions, par la création de 40.000 actions nouvelles, qui, en raison des débuts favorables de l'établissement, purent être émises à 750 francs. Une deuxième augmentation du capital, qui en portait le chiffre de 60 à 80 millions, fut réalisée en 1913, par l'émission de 40.000 actions offertes aux actionnaires au prix de 1.000 francs. Enfin, le fonds social a fait, de nouveau, à deux reprises, en 1919 et 1920, l'objet d'élévations qui l'ont porté successivement de 80 à 100 millions, puis à 150 millions, les actions émises ayant été offertes respectivement à 650 et 750 francs.

Comme on le remarque, les diverses émissions d'actions nouvelles ont été effectuées à des taux comportant une prime d'émission souvent importante. Le montant des primes ainsi encaissées par la banque, s'élève approximativement, après déduction des frais, à 56 millions ; il a été incorporé dans les réserves, dont le total atteint, d'après le bilan au 31 décembre 1920, reproduit plus loin, un chiffre de 107 millions de francs. Ainsi, les ressources propres à l'établissement, c'est-à-dire le capital et les réserves réunis, forment un ensemble de 257 millions.

En sa qualité de banque d'affaires, l'Union parisienne a participé à la constitution d'un assez grand nombre d'entreprises, soit en France, soit à l'étranger.

Parmi les sociétés françaises auxquelles elle s'était intéressée avant la guerre, nous pouvons citer notamment :

La Compagnie Parisienne de distribution d'électricité, qui avait absorbé le Secteur des Champs-Elysées, dont un certain nombre de titres figuraient dans le portefeuille de l'ancienne Banque parisienne ;

La Société Ardoisière de l'Anjou et la Compagnie des chemins de fer départementaux, dans lesquelles la Banque parisienne avait également des intérêts ;

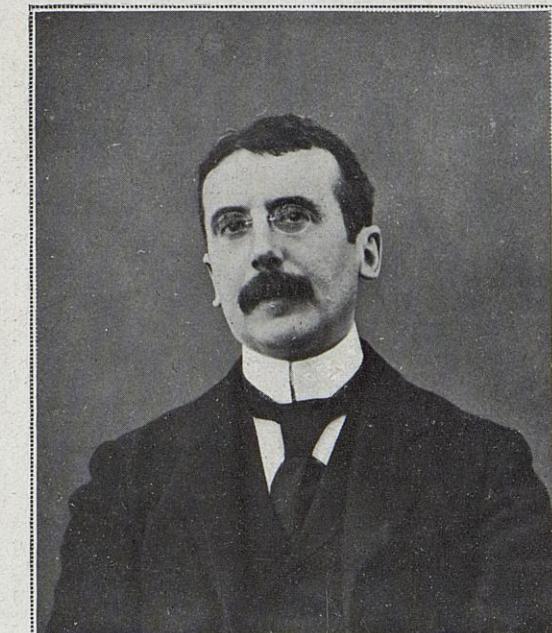
La Banque de Bordeaux, la Caisse générale de prêts fonciers et industriels, l'Industrielle foncière, l'Energie électrique du Nord de la France, etc.

Mais il importe surtout de noter que la Banque de l'Union parisienne entretient, depuis longtemps déjà, des relations très étroites avec le Creusot, et que ces deux établissements ont coopéré à la fondation de nombreuses affaires. Avant la guerre, ils avaient, en France, procédé notamment à la reconstitution de la Société du Gaz de Paris, ainsi qu'à la création de la Société d'outillage mécanique et d'usinage d'artillerie (S. O. M. U. A.) ; mais c'était surtout en Russie que s'exerçait en commun leur action, et ils y avaient pris des intérêts dans diverses sociétés, telles que la Société des usines Poutilof, la Société russe pour la fabrication de munitions et d'armements, la Société russe-baltique de constructions navales, la Société des Embranchements de chemins de fer, etc.

La Banque de l'Union parisienne avait aussi, avant 1914, porté son activité, avec un bonheur inférieur, dans d'autres pays étrangers ; et, en particulier, au Mexique, dans l'Amérique du Sud et dans les Balkans.

Les établissements de banque fondés au Mexique, la Banque Centrale Mexicaine, la Banque de Guanajuato et la Banque de l'Etat de Mexico, n'ont jusqu'à présent donné que des résultats extrêmement peu satisfaisants. Les entreprises créées en Amérique du Sud ont eu, en général, un sort meilleur : la Banque hypothécaire Franco-Argentine, par exemple, favorisée par le change, a pu faire bénéficier ses actionnaires français de dividendes très appréciables.

Quant aux entreprises balkaniques, la plupart d'entre elles — la Société des raisins de Corinthe, la Banque Franco-Serbe, la Banque balkanique de Sofia, la Banque commerciale Roumaine, etc. — ont pu surmonter les années difficiles qui viennent de



M. Ch. Sergent, Président du Conseil d'Administration de la Banque de l'Union Parisienne.

s'écouler. On peut sans doute considérer la vitalité qu'elles ont ainsi affirmée comme un gage de meilleur avenir.

Après le temps d'arrêt imposé par l'ouverture des hostilités, la Banque de l'Union parisienne a repris ses opérations. Un certain nombre d'entre elles ont été, comme par le passé, effectuées en coopération avec le Creusot, et parfois, avec d'autres entreprises de métallurgie ou de banque. C'est ainsi, notamment, qu'en 1916 a été constituée la Société normande de métallurgie, qui a pris à bail les Hauts Fourneaux et Acieries de Caen, en vue d'utiliser et de développer l'outillage dont cette entreprise avait été dotée. L'Union parisienne et le Creusot ont aussi participé au dévelo-

vement de la S. O. M. U. A., ainsi qu'à la formation de sa filiale, la Société industrielle de transports automobiles (S. I. T. A.). En avril 1920 ils ont créé l'Union Européenne industrielle et financière, dont nous avons dit l'objet et l'importance dans une étude antérieure (1). Citons encore la Compagnie française du Levant, qui se propose de développer notre commerce dans les pays de la Méditerranée orientale.

Des entreprises analogues, la Compagnie française pour l'Amérique du Nord et la Société commerciale industrielle et financière pour la Russie, ont été fondées dans un but analogue en collaboration avec divers établissements français.

L'Union parisienne a également manifesté son activité dans le domaine du crédit, en participant à la constitution de la Banque générale du Nord, de la Banque internationale du Luxembourg, de la Banque française et espagnole, de l'Union industrielle de crédit pour la reconstitution, etc.

Signalons enfin, parmi les autres entreprises créées par l'Union parisienne, la Compagnie d'Alimentation et d'installations frigorifiques, au capital de 40 millions de francs, qui a groupé, en 1920, divers établissements d'abattoir et d'alimentation.

Comparé avec le précédent, le bilan au 31 décembre 1920, supposé établi après répartition des bénéfices, se présente comme il suit :

ACTIF	31 déc. 1919	31 déc. 1920
	En milliers de francs.	
Caisse et Banque de France	49.065	57.768
Coupons	10.292	12.193
Portefeuille effets	200.013	231.977
Reports et agents de change	22.453	29.888
Avances	73.711	114.792
Comptes courants	213.194	232.781
Portefeuille titres	91.024	135.380
Participations	6.138	21.178
Immeubles	9.274	9.274
Opérations de change	67.556	72.469
Comptes divers	75	742
Total	742.795	918.542

(1) Voir *Le Monde Illustré* du 5 février 1921.

PASSIF		
Capital	100.000	150.000
Réserve et provisions	69.016	94.886
Comptes courants	432.965	502.895
Chèques, coupons à payer et diverses exigibilités à vue	58.334	72.082
Effets à payer	4.377	12.406
Comptes divers	199	842
Opérations de change	67.556	72.469
Report à nouveau	10.348	12.960
Total	742.795	918.542

Si l'on applique, pour analyser la situation de trésorerie de l'Union parisienne, la méthode que nous avons adoptée dans ces études, nous aboutissons aux résultats suivants.

Les exigibilités à court terme — dont le total des postes du passif « Comptes courants et chèques, coupons à payer, etc. », augmenté de quelques millions d'effets à payer, donne le montant — s'élèvent à 578 millions environ. Quant aux disponibilités qui comprennent les quatre premiers chapitres de l'actif, elles atteignent 332 millions. L'excédent du premier de ces deux totaux sur le second, présente la somme qui devrait, dans le cas de conjoncture difficile, être demandée à assez bref délai à la réalisation des créances en comptes courants, des avances garanties et du portefeuille de titres, qui forment un ensemble de 483 millions.

C'est donc jusqu'à concurrence de 52 % que ces éléments d'actif devraient être convertis en espèces. Si l'on observe que s'y trouvent compris les soldes débiteurs des banques autres que la Banque de France avec lesquelles l'Union parisienne est en relations, soldes que l'on peut supposer être plus facilement recouvrables que l'ensemble des créances sur la clientèle, on peut admettre que l'insuffisance des disponibilités immédiates de l'établissement de la rue Chauchat serait sans doute, si besoin était, couverte sans trop de difficultés.

A l'exemple de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Union parisienne — disons-le

à son éloge — publie dans ses comptes rendus un compte de Profits et pertes qui donne les principaux éléments de ses bénéfices et de ses charges. Le défaut de place nous empêche d'en faire, cette fois, un examen détaillé ; nous en consignerons seulement les chiffres principaux dans le tableau suivant, dressé pour les deux derniers exercices.

	1919	1920
En milliers de francs.		
Bénéfices bruts, après amortissement des valeurs	17.494	27.156
Frais d'exploitation	4.828	7.254
Bénéfices nets	13.666	19.902
Appropriation des immeubles et provisions diverses	*	4.299
Solde bénéficiaire	13.666	15.603

Notons l'augmentation de près de 50 % que présente, avant déduction d'amortissements ou de prélevements exceptionnels, le montant des bénéfices nets de 1920. Cette augmentation a permis de porter le dividende de 50 francs pour 1919 à 55 francs pour 1920, chiffre qui n'avait pas encore été atteint, et cela bien que le capital à rémunérer soit passé de 80 à 100 millions.

Ce dernier chiffre ayant subi une nouvelle augmentation, qui l'a porté, comme on l'a vu, à 150 millions, il faudra que les bénéfices de l'établissement pour l'exercice en cours marquent également une certaine progression pour que le dividende puisse être maintenu. Les revenus de l'argent frais apporté par les actionnaires et la suppression des prélevements exceptionnels effectués, cette année, avant fixation du solde bénéficiaire, suffiraient à assurer cette progression ; mais, on le sait, la valeur du portefeuille des banques d'affaires exerce une trop grande influence sur leurs résultats financiers pour qu'on puisse, dans les circonstances actuelles, formuler, sans témérité, des prévisions sur ces résultats.

## A l'Etranger

### LETTRE DE LONDRES

#### LA SITUATION DU MARCHÉ DE LONDRES

Londres, le 8 juillet 1921.

La situation du marché de Londres commence à s'améliorer. Pendant les derniers mois, généralement les plus actifs de l'année, le marché des valeurs était resté complètement inactif. La grève des mineurs et diverses autres crises ouvrières empêchaient le capitaliste de se risquer dans des placements ou de se livrer à la spéculation ; seul le compartiment des valeurs garanties par l'Etat était resté ferme. L'incertitude du marché monétaire avait aussi contribué pour une plus petite part au malaise général du Stock-Exchange.

Il semble qu'enfin aujourd'hui la situation tende à s'éclaircir. La production du charbon est à nouveau reprise ; le taux officiel de l'escompte est ramené à 6 %. De plus un grand nombre de demandes émanant des marchés intérieurs ou étrangers fait présager une vive reprise des affaires.

Enfin il est intéressant de signaler sur le marché monétaire la suppression par le Trésor des Bons à un an, et leur remplacement par des Bons à six mois. Certains voient dans ce changement une amélioration prochaine des conditions du marché.

Ces diverses constatations amèneront-elles une reprise réelle sur le marché des valeurs ? Il s'agit de savoir si la confiance ébranlée du public sera suffisamment ranimée pour l'amener à nouveau à s'engager dans cette voie.

Toutefois, il semblerait logique de prévoir une période d'activité. Les valeurs de premier ordre vont probablement bénéficier, — et il est possible qu'elles s'amélioreront fortement, — non seulement de l'argent meilleur marché, mais aussi des retraits des dépôts, que la réduction de l'intérêt à 4 % doit provoquer. Certains milieux prévoient une reprise soudaine et dangereuse de l'industrie qui attirera les disponibilités au détriment du marché des valeurs. Mais cette opinion est prémature. Il semble au contraire que la renaissance économique ne s'effectuera que graduellement. En attendant l'argent restera disponible pour les placements et la spéculation. Il est difficile en tout cas de prévoir à combien s'élèveront les sommes qui seront réservées à l'industrie ou aux valeurs spéculatives,

puisque tout dépend de l'opinion que le public se fait de ces titres.

De plus deux facteurs rentrent ici en ligne de compte. D'abord, la mauvaise rentrée des recettes engagera probablement le Trésor à emprunter sur une plus large échelle qu'il n'avait été prévu, et ce fait redonnera de l'activité au Stock-Exchange. Mais, d'un autre côté, la saison des vacances approche, et il faut s'attendre à un ralentissement des affaires sur ce marché.

Pour le moment tous les compartiments sont fermes, mais le volume des transactions reste sensiblement le même. Seules les valeurs industrielles s'améliorent lentement ; on note actuellement des cours plus élevés que ceux pratiqués au début de la grève des mineurs.

#### LES DETTES INTER ALLIÉES

La question des dettes interalliées attire actuellement l'attention du public. Le total des dettes extérieures de la Grande-Bretagne à la fin de la dernière année financière, en prenant la livre sterling au pair, s'élève à 1161 1/2 millions de livres, soit une diminution de plus de 117 millions sur le chiffre enregistré le 31 mars 1920. Sur ce total 972 3/4 millions de livres sont dus aux Etats-Unis. Mais ce chiffre a été réduit de 74 millions pendant l'année en cours, lors du remboursement de la part britannique de l'emprunt franco-anglais. Les créances du Canada atteignent 53 1/4 millions et celles des autres gouvernements alliés 126 1/2 millions.

On discute à nouveau dans les milieux financiers anglais le problème du règlement des dettes interalliées.

Dans une conférence faite à l'Institut des Banquiers, M. Edgar Crammond, le statisticien bien connu, a montré combien le poids des dettes interalliées s'opposait à la reprise des affaires dans le monde entier. Il a fait remarquer que la dette extérieure de la France s'élevait le 31 mars 1921 à 1.308 millions de livres au pair, se décomposant en : 660 millions de livres dues aux Etats-Unis et 557 millions au gouvernement anglais. Au cours du change actuel, ces sommes seraient doublées.

M. Crammond a demandé que la France, les Etats-Unis et l'Angleterre examinent à nouveau le problème tout entier, « en partant de ce point de vue que la Grande-Bretagne et l'Amérique annulerait les dettes de la France et que la France de son côté annulerait les créances qu'elle possède sur les petits Etats alliés. » M. Crammond a demandé l'annulation générale de toutes les dettes interalliées, sauf pour les dettes de l'Angleterre envers les Etats-Unis. Il faut noter avec soin cette exception. Plusieurs malentendus se sont élevés il y a quelque temps à ce sujet ; mais il faut bien comprendre que l'on n'envisage à Londres le problème du règlement des dettes interalliées qu'en n'admettant que la dette de guerre de l'Angleterre envers l'Amérique sera entièrement remboursée.

Ce problème a aussi été discuté au Congrès de la Chambre internationale de Commerce qui vient de se tenir à Londres. Le Comité a présenté en effet une résolution comprenant la phrase suivante :

« Une étude devrait être faite et un plan d'action adopté pour résoudre le problème du règlement des dettes interalliées ».

Un des délégués américains s'opposa à cette clause en montrant que l'opinion publique des Etats-Unis n'était pas encore assez préparée pour adopter cette solution. Toutefois quelques experts anglais s'accordent à penser que, quelle que soit l'opinion du gouvernement américain, le gouvernement anglais devrait annuler sans retard toutes les dettes des Alliés en Europe. Il est certain que le problème aurait plus de chance d'être résolu si les principales nations intéressées réussissaient à s'entendre.

On ne connaît pas encore à Londres quelle attitude la France adoptera vis-à-vis des propositions faites par M. Crammond.

#### LES DÉBUTS

#### DE L'ANNÉE FINANCIÈRE

L'exposé des dépenses et des recettes pendant le premier trimestre de l'année financière 1921-1922 indique que les recettes se sont élevées à 204.168.385 livres, soit une baisse de 110.818.067 comparé à la période correspondante de l'année précédente. Cependant il ne faut pas attacher trop d'importance à ce fléchissement qui s'explique par le produit des recettes spéciales, dont le total, soit 14.007.884 livres, indique une moins-value de 84.338.950 livres, et par l'Excess Profits Duty dont le produit enregistre également une baisse de 39.254.000 livres en se chiffrant par 17.114.000 livres.

Le total de l'impôt sur les biens et sur les revenus, soit 63.900.000 livres, s'accroît de 10.162.000 livres, si on le compare au chiffre de 1920. Les douanes et les impôts indirects s'inscrivent pour 73.241.000 livres contre 71.408.000 livres. Le produit des téléphones n'est que de 900.000 livres contre 1.900.000 livres en 1920. L'intérêt de divers emprunts est inférieur de 1.870.897 livres à celui de l'année dernière. Le produit de l'impôt du timbre n'est que de 2.697.000 livres contre 2.928.000 en 1920.

Les dépenses pendant ce trimestre se totalisent par 271.420.290 livres contre 284.728.238 l'année précédente. La dette flottante a augmenté de 98.641.000 livres pendant ce trimestre et les Bons du Trésor de 100.806.000 livres. Les ventes des National Savings Certificates ont rapporté net 2.080.000 livres et celles des Treasury Bonds 1.002.675 livres. Enfin les remboursements des autres dettes se sont élevés pendant cette période à 13.666.369 livres.

### LA DETTE FLOTTANTE

Le total général de la Dette Flottante a été considérablement réduit pendant le premier semestre 1921.

Il faut remarquer toutefois, que le chiffre à la fin mars était inférieur de 99 millions de livres à celui de la fin juin. Du reste, on remarque que les avances par Voies et Moyens faites par la Banque d'Angleterre et qui constituent le poste le plus important de cette Dette suivent le même mouvement. Ces avances étaient de 87 1/4 millions au commencement de l'année ; elles avaient été complètement remboursées à la fin mars, mais portées ensuite à 39 1/4 millions au 30 juin.

On verra dans le tableau ci-dessous les fluctuations de la Dette Flottante du 31 décembre 1920 au 30 juin 1921 :

#### DETTE FLOTTANTE.

	31 Déc. 1920	31 Mars 1921	30 Juin 1921
	livres	livres	livres
Avances de la Banque d'Angleterre.....	87.250.000	néant	39.250.000
Avances des départements publics.....	218.722.000	154.489.000	113.074.000
Bons du Trésor.....	1.102.109.000	1.120.841.000	1.221.647.000
Total.....	1.408.081.000	1.275.330.000	1.373.971.000

L'augmentation de la Dette Flottante pendant les 3 derniers mois du semestre, c'est-à-dire pendant les trois premiers mois de l'année financière en cours, est due surtout à l'excédent des dépenses sur les recettes. Malheureusement, ceux qui critiquent la politique financière du gouvernement anglais attachent trop d'importance à ce fait, surtout après la réponse hâtive que le Chancelier de l'Echiquier a fait à une question posée par un membre du Parlement.

En effet, le fléchissement des recettes comparé à l'année dernière s'explique entièrement par la baisse du produit de la taxe sur les bénéfices de guerre et du produit des recettes spéciales. En fait les rentrées des impôts généraux se sont très bien effectuées, et il est probable que, malgré l'avis de Sir Robert Horne, les recettes escomptées dans le budget seront réalisées.

#### LA DESTINATION

#### DES CAPITAUX BRITANNIQUES

Le tableau ci-dessous indique quelle est la destination donnée aux capitaux britanniques prélevés sur le marché de Londres pendant la première partie de l'année courante, en 1920 et pendant les années qui précédèrent la guerre :

#### PREMIERS SEMESTRES DES ANNÉES :

	1911	1912	1913
	liv. sterl.	liv. sterl.	liv. sterl.
Royaume britannique ..	16.677.000	24.159.400	20.324.400
Possessions anglaises ..	35.576.800	27.932.200	43.002.600
Pays étrangers.....	65.230.000	58.252.000	57.032.600
Total.....	117.483.800	110.343.600	120.359.600

	1920	1921
	livres sterling	livres sterling
Royaume britannique ..	207.742.400	69.991.000
Possessions anglaises ..	21.541.100	37.568.600
Pays étrangers.....	3.822.700	20.764.900
Total.....	233.106.200	128.324.500

Pendant le premier semestre de 1913, sur les 120 millions de livres des nouveaux capitaux prélevés, un sixième seulement a été utilisé pour la main-d'œuvre dans le Royaume-Uni, et un peu moins de la moitié a été destiné aux nations étrangères.

Après la guerre toutes les ressources du marché des capitaux ont été réservées aux besoins nationaux. Ainsi en 1920, sur les 233 millions de livres prélevés dans les six premiers mois, plus de 207 millions ont été utilisés à l'intérieur du pays, alors que la répartition dans les pays étrangers n'a atteint que 3 millions de livres.

Pendant le premier semestre de 1921, les chiffres montrent que les capitaux semblent de nouveau reprendre la direction d'avant-guerre.

#### États-Unis

#### LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Les meilleurs financiers n'ont pas été surpris par la réduction du taux de la Banque de Réserve fédérale de New-York de 6 1/2 à 6 %. Ce changement était au contraire assez attendu, par suite de l'amélioration sensible qui s'était manifestée dernièrement dans la situation bancaire.

C'est la deuxième fois dans une période de six semaines, que cet établissement réduit le taux de son escompte. Le 5 mai dernier, ce taux avait été fixé à 6 1/2 %, alors qu'il était resté inchangé à 7 % depuis le 1<sup>er</sup> juin 1920. Le taux actuel de 6 % est équivalent à celui appliqué pendant les cinq premiers mois de l'année dernière. A cette époque, ou plus exactement au mois de janvier 1920, le rapport des réserves aux engagements de la Banque de New-York se chiffrait par 38 %. Au mois de juin 1920 cette proportion atteignait 40 % et elle est actuellement de 60,6 %. Cependant, les changements qu'a subi le taux d'escompte de la Banque de New-York, ne sont pas seulement dus à la situation des réserves de cet établissement ; il en est de même pour les onze autres banques du système de réserve fédéral. Il faut également tenir compte de l'excellente position du rapport des réserves aux engagements de toutes les banques, et des meilleures conditions applicables aux ouvertures de crédit dans les différents États de ce pays. Ces deux raisons justifient entièrement le nouveau taux de la Banque de Réserve fédérale de New-York.

Ce taux est entré en vigueur le 18 juin. Il s'applique à tout papier pouvant être escompté dans cet établissement. Il faut entendre par là les avances sur papier commercial consenties pour une période de 15 jours au maximum, les avances ne dépassant pas 15 jours sur les Liberty Loan Bonds, les Victory notes, les Bons du Trésor, le réescompte des billets garantis par ces titres pour une période de 90 jours au plus, et enfin les avances accordées pour une durée de 15 jours garanties par les autres maisons de banque et le réescompte de ce même papier s'il n'est pas à plus de 90 jours de date.

Toutes les banques de réserve fédérale ont fixé leur taux d'escompte à 6 %, sauf celles de Chicago, Minneapolis et Dallas. On estime, toutefois, que ces trois banques dont le taux est de 6 1/2 %, sont sur le point de le porter à 6 %.

Si la situation bancaire continue à s'améliorer il faut s'attendre à une nouvelle réduction du taux des diverses banques de Réserve fédérale pendant l'été.

#### L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION

Plusieurs banques des Etats-Unis viennent de décider d'accorder leur appui à l'industrie des produits alimentaires qui se trouve dans une situation financière assez difficile. Le gouvernement ne sera plus ainsi dans l'obligation de soutenir cette industrie par l'intermédiaire de la War Finance Corporation. C'est à la suite de plusieurs conférences qui ont eu lieu à Washington entre le gouvernement et les banques que cette décision a été prise.

Plus de quinze banques de New-York et divers établissements similaires des Etats de l'Est ont déclaré vouloir avancer 25 millions de dollars sur les 50 millions qui sont nécessaires à cette industrie. Le restant sera absorbé par les banques des Etats de l'Ouest.

Du reste, cette opération est actuellement à l'étude et la commission chargée d'en assurer la mise au point est présidée par J. P. Morgan. Il semble que le plan qui sera approuvé autorisera des avances de crédit pour une période de six mois garanties par le bétail. Un Comité de banquiers versés dans ces crédits à long terme autorisera ces prêts. En limitant ces avances à six mois, les banques de Réserve fédérale pourront réescompter les effets, et soulager ainsi les autres institutions bancaires. Du reste à l'expiration des six mois les prêts consentis pourront être renouvelés à moins que les circonstances et la situation de cette industrie ne le permettent pas. Par conséquent, les crédits qui seront ainsi ouverts, pourront peut-être s'étendre sur une période de deux ou trois ans.

#### LA SITUATION FINANCIÈRE DES CHEMINS DE FER

Les recettes nettes des Compagnies de chemin de fer au mois d'avril se sont élevées à 29.201.000 dollars, soit 1.494.000 dollars de moins qu'au mois de mars. En d'autres termes, les bénéfices nets du mois d'Avril ont été inférieurs de 51.286.000 dollars, soit de 64 %, au chiffre qui aurait dû être atteint pour que les porteurs puissent toucher le dividende de 6 % autorisé par le Transportation Act.

Les recettes totales en avril se chiffrent par 433.181.000 dollars, soit une plus value de 77 % sur celles du mois correspondant de 1920. Les dépenses d'exploitation sont de 375.752.000 dollars soit 6,2 % de moins que l'année dernière. Les résultats du mois d'avril 1920 se soldaient du reste par un déficit de 23.767.000 dollars. Mais il faut tenir compte qu'à cette époque les compagnies souffraient d'une grève de chauffeurs.

La proportion des frais d'exploitation par rapport aux recettes n'a été que de 86,74 % en avril contre 87,10 % le mois précédent.

Pour les huit mois commençant le 1<sup>er</sup> septembre 1920, époque où la garantie du gouvernement a été supprimée, et pendant laquelle les tarifs de marchandises et

de voyageurs ont été exceptionnellement élevés, les recettes nettes des compagnies se totalisent par 279.008.000 dollars ne laissant qu'un dividende de 2,41 % suivant les statistiques établies par l'Association des directeurs des compagnies. Ce total est inférieur de 414.253.000 dollars aux bénéfices escomptés par les compagnies du fait de l'augmentation des tarifs.

#### Allemagne

#### A LA BOURSE DE BERLIN

Les devises étrangères se sont dernièrement très améliorées sur le marché de Berlin. Le tableau suivant indique ces fluctuations au 25 mai 1920, au 26 janvier et au 27 juin 1921 :

	25 Mai 1920	26 Janv. 1921	27 Juin 1921
Livre sterling.....	140 65	215 75	279 80
Dollar .....	34 80	55 56	74 58
Franc français.....	270 30	400 40	602 15
Lire .....	200 20	210 25	372 90
Couronne suédoise.....	1.336 50	1.861 8	2.472 50
Couronne.....	785 80	1.226 25	1.669 20
Franc suisse.....	620 60	885 90	1.261 30

La dépréciation du mark s'est traduite par une hausse des valeurs. Ainsi l'index de la *Frankfurter Zeitung* au 25 juin est de 15.628 contre 15.314 le 18 juin ; 13.438 le 5 mars et 17.013 le 8 janvier, le plus haut point atteint. Dans le compartiment des valeurs métallurgiques les Phoenix et les Mannesmann sont très recherchées.

Les valeurs des Compagnies de Navigation, assez inactives ces derniers temps, sont à nouveau soutenues surtout les titres de la German-Australia Line et de la Hamburg-South-America Line. Les compagnies faisant le service entre Hamburg et l'Amérique sont aussi fermes à l'annonce de l'accord réglant le commerce de la mer Baltique avec le gouvernement des Soviets.

Le chômage diminue en Allemagne. Le nombre des chômeurs sans aucun emploi au 1<sup>er</sup> juin était de 358.000 contre 395.000 le 1<sup>er</sup> mai, et 429.000 le 1<sup>er</sup> mars. Toutefois ces chiffres ne comprennent pas 250.000 ouvriers employés dans divers travaux d'utilité publique.

#### Pologne

#### LES SALAIRES ET LE PRIX DE LA VIE

Par suite de la baisse importante de la devise polonaise les salaires augmentent dans ce pays d'une façon tout à fait inconnue dans le reste de l'Europe.

Le mois d'avril 1920 au mois de janvier 1921 les salaires ont été augmentés cinq fois, alors que le coût de la vie s'est accru dans une proportion moins forte.

La dépréciation du mark polonais sur le marché de Londres est très importante. On note actuellement 8.000 à 8.500 marks polonais pour une livre sterling.

#### Australie

#### LE COMMERCE AUSTRALIEN

Les difficultés que rencontre l'Australie pour améliorer son change et pour faire des remises à l'étranger en vue de faciliter ses exportations se reflètent dans les statistiques concernant les entrées et les sorties de ce pays au mois de février 1921.

Les importations de toutes les marchandises à cette époque se sont élevées à 11.841.384 livres contre 7.033.089 livres pendant la période correspondante de 1920. Au contraire les exportations fléchissent de 13.575.856 à 12.390.354 livres.

Pour la période de huit mois s'étendant de juillet 1920 à février 1921 les entrées se chiffrent par 117.141.408 livres contre 53.502.642, et les exportations par 86.249.649 livres contre 98.527.993 livres en 1919-20. Pendant ces huit mois l'excédent des importations atteint 30.891.759 livres alors que la plus-value des exportations dans les huit mois de 1919-20 n'était que de 45.025.351 livres.

Le changement qui s'est produit dans la situation de l'Australie au point de vue du commerce international empêche les banques de ce pays d'ouvrir des crédits à l'étranger aussi largement qu'avant cette crise. Aussi font-elles tous leurs efforts pour ne financer que les importations de première nécessité, et pour faciliter la liquidation des marchandises accumulées en Australie avant que les importations ne soient reprises.

La plupart des banques ont effectué d'importantes avances sur les stocks réalisés lorsque les cours étaient très élevés. Il faut que ces établissements soutiennent le marché intérieur, s'ils ne veulent pas perdre beaucoup d'argent, avant de favoriser les entrées et les achats de marchandises vendues aujourd'hui à des prix nettement en baisse.

Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.

## INFORMATIONS FINANCIERES

Le prochain emprunt  
de la Ville de Paris

Pour pouvoir donner suite au grand programme d'édilité interrompu en 1914 et reprendre l'exécution des travaux d'entretien suspendus pendant la guerre, la Ville de Paris émettra, du 4 au 21 juillet prochain, un emprunt à lots de 1.800 millions. Cet emprunt sera réalisé en obligations à long terme de 500 francs nominal au taux de 5,75 %, soit 28 fr. 75 par an, net de tous impôts présents et futurs.

Toujours soucieuse des intérêts de sa fidèle clientèle, la Ville a entendu réservier des conditions spéciales aux porteurs qui aux heures difficiles lui ont fait crédit : c'est ainsi qu'elle assure aux obligataires de l'emprunt de 1919 un droit privilégié de souscription à titre irréductible. Pour ces porteurs, ou encore pour les tiers souscripteurs à qui les porteurs auront transmis leur droit, le prix d'émission est fixé à 480 francs. Le taux d'intérêt s'établit ainsi à 6 % net d'impôts et, tenu compte des lots à 6,25 %, ce revenu pour des titres jouissant d'un crédit aussi indiscutable soutient la comparaison et au delà avec les meilleurs placements offerts à ce jour. — A remarquer que, par suite de l'escompte des intérêts à échoir le 16 janvier 1922 les souscripteurs n'auront à verser effectivement que 466 fr. 41.

D'autre part, les porteurs d'obligations quinquennales sans lots de 1917 pourront exercer leur droit de préférence en échangeant leurs titres contre les obligations de 1921. L'échange se fera titre pour titre et ils recevront une soultre de 15 francs par obligation échangée représentant la fraction acquise de la prime de remboursement et du coupon à échéance.

Enfin, pour les souscripteurs qui n'ont ni obligations 1917 ni obligations 1919, le prix d'émission est de 500 francs, ce qui, compte tenu des lots, constitue encore un placement à 6 % net. Par suite de l'escompte du coupon à échéance du 16 janvier 1922, le prix qu'ils auront à verser ne sera, d'ailleurs, que de 487 fr. 70.

Quelle que soit la catégorie de souscripteurs, il n'est pas douteux que le maximum des avantages possibles lui est concedé, mais on doit signaler tout particulièrement l'intérêt exceptionnel que présente aux prix de 466 fr. 41 le privilégié accordé aux porteurs des obligations de l'emprunt municipal de 1919 de souscrire à ce nouvel emprunt, doté de 5.625.000 francs de lots annuels, dont notamment 2 lots de 1 million, 6 de 150.000 fr., 8 de 100.000 francs, 22 de 50.000 francs, etc.

L'Emprunt de 120 millions  
de la ville de Reims

Par un décret en date du 20 juin 1921, la ville de Reims vient d'être autorisée à émettre un emprunt de 120 millions de francs, destiné à la reconstruction des immeubles détruits pendant la guerre.

Les fonds provenant de cet emprunt ne pourront être utilisés que pour couvrir les dépenses de reconstruction des immeubles appartenant aux sinistrés de la ville de Reims, qui auront adhéré au groupement qu'elle aura constitué, conformément aux dispositions législatives en vigueur.

La Ville de Reims a constitué en gage de cet emprunt les trente annuités que l'Etat s'est engagé à lui payer par application des dispositions législatives qui concernent le règlement des indemnités pour dommages de guerre.

Cet Emprunt qui sera net de tous impôts présents et futurs est divisé en 240.000 Obligations de 6 1/2 % de 500 fr., émises au prix de 475 fr. et remboursables au pair, en 30 ans, par voie de tirages au sort annuels.

Le premier remboursement aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1922.

Chaque obligation rapportera un intérêt annuel de fr. 30 nets, payable par coupons semestriels de Fr. 15, les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, le premier coupon étant à échéance du 1<sup>er</sup> juillet 1922.

Les coupons et les titres appelés au remboursement seront payés aux guichets des Etablissements chargés du placement.

## L'Emprunt de Verdun

La ville de Verdun procède à l'émission d'un emprunt de 55 millions de francs, en obligations 6 % nettes de tous impôts présents et futurs, qui sont offertes au public au prix de 475 francs, jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1921.

Ces obligations, amortissables en trente années, sont gagées, intérêts et amortissement, par des annuités de l'Etat français que la Ville délègue à la Société civile des porteurs de titres.

Grâce au produit de cet emprunt, Verdun pourra relever ses ruines. Qui pourrait hésiter

à aider de ses capitaux la résurrection de la ville héroïque qui a sauvé la France et le monde ?

Que chacun médite les belles paroles que M. le président Poincaré a prononcées le 23 juin dernier, à Verdun, à l'occasion du cinquième anniversaire de la grande bataille :

« Devant les dévastations et les souffrances dont nous sommes témoins, jurons-nous, messieurs, de ne pas prendre un instant de repos avant que ne soient réparés les dommages que nous avons sous les yeux et que ne soit revenue dans le pays la prospérité d'autrefois. »

Les demandes sont reçues aux guichets des Etablissements suivants :

Banque Privée, Banque Varin-Bernier et C°, Banque d'Alsace et de Lorraine, Banque Renaud, Société Nancéienne, Banque du Rhin, Crédit de l'Ouest, Morgan Harjes et C°, Guaranty Trust Company of New-York, London County Westminster and Parr's, Foreign Bank, Royal Bank of Canada.

## Groupement de l'industrie sucrière française en reconstitution.

Emprunt de 200 millions de francs 6 %, gagé par des annuités de l'Etat.

Les habitants des régions libérées travaillent sans relâche à la reconstitution des zones dévastées par l'ennemi. L'Industrie Sucrière, l'une des plus prospères avant la guerre, et aussi l'une des plus éprouvées par les hostilités, renait peu à peu ; parallèlement, la production betteravière, grâce au labeur acharné des cultivateurs du Nord, atteint déjà plus de 50 % de son rendement d'avant-guerre.

Mais pour apporter une aide efficace à l'agriculture, il faut d'abord relever les usines, afin que la récolte ait une utilisation assurée.

La reconstruction des usines sucrières présente donc un caractère de première urgence et c'est ce qu'a compris l'Etat, en donnant un des premiers rangs à l'emprunt actuellement émis par le Groupement de l'Industrie Sucrière française en Reconstitution.

Cet emprunt de 200 millions est représenté par des obligations 6 % nettes d'impôts présents et futurs, offertes au prix de 475 francs. Le service de ces titres est assuré par les Industriels sucriers qui ont remis en gage les annuités qui leur ont été délivrées par l'Etat français en paiement de leurs indemnités pour dommages de guerre.

La Notice exigée par la loi a été publiée au Bulletin des Annonces légales obligatoires du 27 juin 1921.

## ÉCHOS

## Un livre d'actualité.

Pour et par la Terre, par Victor Boret, Député, ancien ministre de l'Agriculture. Un vol. in-16. : 6 fr. Payot & C°, 106, Boulevard Saint-Germain, Paris.

L'auteur de ce livre a connu, mieux que quiconque, les multiples problèmes de l'approvisionnement de guerre d'un pays grand producteur, aux prises avec les difficultés, déjà par trop oubliées, de se procurer les devises étrangères et le fret nécessaire au paiement et au transport de céréales et denrées alimentaires de toutes sortes. Il a souvent, dans des études antérieures, exposé, de la façon la plus précise, ce que les déficits de chacune des années agricoles avaient coûté à la Nation.

Cette fois, M. Victor Boret entreprend de montrer que le relèvement économique de la France dépend non seulement d'une meilleure utilisation de la terre de France, mais de sa meilleure répartition entre ceux qui la peuvent travailler. Il montre que notre sol peut suffire à tous nos besoins pour assurer le paiement rapide de nos dettes extérieures et nous libérer de la servitude que nous créée notre situation de débiteur des Alliés et des neutres. Il pose en principe que la propriété paysanne, celle qui a pour base l'exploitation familiale, est celle qui produit le plus et au meilleur prix. Il justifie cette assertion par de nombreux chiffres, résultant d'enquêtes sérieusement et minutieusement établies.

M. Victor Boret considère que tout programme agricole est vain s'il n'est pas complété par une politique agraire basée sur la multiplication des foyers ruraux, sur le développement de l'autorité du chef de famille, sur les facilités données aux ouvriers agricoles pour accéder au capital d'exploitation afin de s'établir fermiers ou métayers, sur l'accession de ces derniers à la propriété du sol qu'ils cultivent. Il expose comment cette évolution paysanne peut être réalisée sans heurts et sans agitation. Les moyens envisagés s'appuient sur la transformation d'un certain nombre d'articles du Code Civil, sur l'aide que doit apporter l'épargne des villes et des champs aux travailleurs ruraux, sur une organisation nouvelle des moyens bancaires, du Crédit Agricole et du Crédit Foncier.

M. Victor Boret propose ensuite un ensemble de moyens pour éviter le parcelllement et assurer les groupements des terres cultivables, de façon à permettre aux petits propriétaires de profiter des avantages d'exploitation de la grande culture.

Le livre qu'il a écrit est l'ouvrage vigoureux et audacieux d'un homme de foi ardent et résolute que les critiques n'effraient pas et dont les idées séduisent tous ceux qui conçoivent qu'à une situation nouvelle il faut une politique nouvelle. Si les passages consacrés à la critique de certaines pratiques et de certaines institutions sont particulièrement acerbes, ils sont tous suivis de programmes précis et prometteurs qui, loin d'engager les finances de l'Etat, les rétabliront bientôt et permettront à l'activité industrielle, commerciale et agricole de s'exercer au plus grand profit de tous.

## Une vérité irréfutable.

C'est l'efficacité absolue de l'*Anti-Bolbos*, spécifique unique pour détruire les points noirs ou tânes qui s'implantent sur le nez, le front et le menton ; en resserrant les pores en affinant la peau, ce produit de la Parfumerie Exotique, 26, rue du 4-Septembre, Paris, lui rend sa pureté, au teint sa fraîcheur.

Pour la beauté et l'éclat des yeux la *Sève Sourcilière* de la Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre, Paris est souveraine, elle fait les cils longs, les sourcils sombres avec l'arcade sourcilière bien marquée, ce qui donne une réelle beauté.

## Parfums et... fumée.

L'odeur du tabac et de la fumée incommodent beaucoup de personnes ; cependant plus que jamais on fume et aucune femme ne voudrait interdire chez elle ce plaisir. Bichara, le parfumeur Syrien bien connu est venu une fois encore à notre secours et ses essences pour cigarettes, ambre, chypre, nirvana, arrangement tout, concilient tout. En se consommant, le parfum se dégage, annihile la fumée, et parfume exquisement l'atmosphère. Bichara, parfumeur Syrien, 10, chaussée d'Antin, Paris.

## REBUS

## Explication du Rébus n° 3314.

Les procès allemands des coupables de la guerre sont une véritable parodie de la justice.

Lait — p — rôt — C — halle — MAN découpe A — bleu — deux LAG errent — son tue noeud — verre — I — table — pas — rôt — di — deux la juste hisse.



## Solutions justes des Rébus du n° 3314.

Marcel R., Gd café du Commerce et de Tourny, Bordeaux ; Caillier, Issy-les-Moulineaux ; Gd Salon de coiffure Asso, Nice ; Marthe Dupuis, Marseille ; Buveur de tilleul ; les extras du lundi, salon de coiffure Curbenat, Marseille ; deux avant-centre de l'U. S. P., Pignans, Var ; Logma, Gd café central, Perpignan ; Les sans soucis, café Henri IV, Châteaurenard ; les chercheurs du bar Jeannot, Marseille ; Petit Roland, membre honoraire des Flançheurs Club, café du Nord, Nîmes ; deux sujets du café du Commerce à Miramas ; café du Commerce, Vinça ; Laure AN ; le petit pigeon du café Breton, Hennebont ; les mutiles du café Théo, Narbonne ; l'Edipe du café de l'Univers, à Istres ; les amateurs du goudron Jifran du café de Paris, à Nîmes ; Capdevielle, café Digeos, Bordeaux ; hôtel et café du Commerce, Thuir, Pyrénées-Orientales ; M. Gaudin, champion de dominos du café Majestic, St-Jean-de-Luz ; un habitué du café de l'Europe à Vichy ; les amis de Margot, café Alard, Esperaza, Aude ; les nouveaux riches du Pari-Mutuel, à Salon ; Marius, café du Progrès, à Istres ; le plus joli sourire de Lyon ; la crapette, Gabriel, Pierre et Paul Fougerolles ; les amis réunis, café de l'Europe, Villeneuve-sur-Lot ; le casseur de cannes, brasserie du Lyon, Marseille ; les rétamés du café du Centre à Lure ; les mandarins du café de Paris à Cherbourg ; les chevreux du café des Arts, Tarascon ; Tourrès, hôtel national, à Nice ; l'Edipe du café de France à Vichy ; les têtus du café Paul à Narbonne ; le gros Ji-golo, café de Paris, Ambert ; les énervés du café de la Barre, Nevers ; Elie et Fabien, brasserie Léon Reny, Nancy ; Louis et Lucien, les Gépides du bar provençal, Marseille ; vive la gentiane Bonal, Gd bar des Arènes Nîmes ; les moines du café de l'Europe, Brioude ; la gens Eureka.

## CHEMINS DE FER

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

## CHEMINS DE FER DE L'EST

EXCURSIONS  
dans les vallées de la Bièvre, de Chevreuse et aux Vaux de Cernay.  
par services d'auto-cars jusqu'au 2 novembre 1921.

Dans le but de permettre aux touristes de faire d'agréables excursions dans une région pleine d'attrait, les Chemins de fer de l'Etat ont organisé des Services d'auto-cars au départ de leur gare de Versailles-Rive-Gauche. Ces services comprennent deux circuits quotidiens, l'un, dans la matinée, pour la visite de la Vallée de la Bièvre, l'autre, dans l'après-midi, pour la visite de la Vallée de Chevreuse.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique, comportant la visite de la Vallée de Chevreuse et des Vaux de Cernay, est établi les jeudis, dimanches et jours fériés.

Les billets sont délivrés au Bureau des Renseignements de la gare de Paris-Saint-Lazare et à la gare de Versailles-Rive-Gauche.

Pour tous renseignements détaillés, demander le bulletin spécial tenu à la disposition des voyageurs dans les gares de Paris (Saint-Lazare, Montparnasse et Invalides), dans les Bureaux de ville de Paris, ainsi que dans les gares de la Banlieue des Chemins de fer de l'Etat.

## COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST

Exposition de l'Art français dans les provinces du Rhin à Wiesbaden.

Clôture fin août 1921.

Les facilités suivantes sont offertes à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1921 aux voyageurs désirant visiter l'Exposition de l'Art Français à Wiesbaden.

1<sup>er</sup> Délivrance à première demande de billets d'aller et retour valables 10 jours au départ des gares suivantes : Bar-le-Duc, Belfort, Châlons-sur-Marne, Chaumont, Epinay, Nancy, Paris-Est, Troyes et Reims.

Les voyageurs partant des autres gares du réseau peuvent sur demande faire 8 jours avant le départ, obtenir conjointement avec les billets à destination de Wiesbaden émis avec une des gares ci-dessus, des billets d'aller et retour pour cette dernière gare, également valables 10 jours, sous condition d'un parcours simple d'au moins 50 kilomètres.

2<sup>o</sup> Délivrance à première demande par les gares de Paris-Est et de Paris-Nord de billets circulaires à prix réduits valables 30 jours comportant des itinéraires variés.

Ces billets concèdent aux voyageurs la faculté de s'arrêter à toutes les stations du parcours sans formalités et permettent de visiter les provinces reconquises, les bords du Rhin et la Belgique. Ils sont valables pour effectuer le trajet par bateau sur le Rhin entre Mayence et Coblenz moyennant paiement d'un supplément.

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

## Service automobile de La Bourboule-Le Mont-Dore-Besse par Murols

Du 15 juillet au 15 septembre. — La Bourboule départ 12 h. 45, Le Mont-Dore départ 13 heures, Murols arrivée 14 h. 05, Besse arrivée 14 h. 30.

Prix total par place et par voyage simple au départ de Paris-Quai d'Orsay pour Saint-Nectaire : 1<sup>er</sup> cl. 108 fr. 45, 2<sup>o</sup> cl. 75 fr. 40, 3<sup>o</sup> cl. 52 fr. 15 ; pour Besse : 1<sup>er</sup> cl. 110 fr. 45, 2<sup>o</sup> cl. 77 fr. 40, 3<sup>o</sup> cl. 54 fr. 15.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay pour Saint-Nectaire et pour Besse.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

S'adresser à l'Office Spécial de Publicité pour MM. les Officiers Ministériels : 23, Bd des Italiens. Paris

Vente au Palais de Justice de Melun (S.-et-M.) le 22 Juillet 1921 à 13 h. à la FERME DE SERVON sise à Brie-Comte-Robert (arr. de MELUN) comprenant bâtiments de culture et maisons d'habitat d'une contenance de 90 HECTARES sur 88 cent. Station du chemin de fer Santeny-Serbon, ligne de Vincennes, 24 KILOMÈTRES de PARIS, rev. par bail prenant fin 1926 : 102.207 fr. 24. Impôts à la charge du fermier, BELLE CHASSE de perdreaux. Mise à prix : 150.000 francs.

Nota. L'un des Vendeurs a pris l'engagement authentique de vendre à l'amiante à l'adjud. s'il le demande

# LA HERNIE

## Ses Dangers pendant l'Été

---

Pour la majorité des personnes qui souffrent de **Hernies, Efforts, Descentes, etc.**, l'été est la saison terrible.

C'est l'époque où sous l'influence de la chaleur et de la transpiration la tumeur gonfle, s'alourdit, s'enflamme et s'ulcère, où les complications de tous genres surviennent, compromettant toute amélioration et amenant un surcroit de souffrance.

Aussi est-il de *toute nécessité* pour les hernieux de s'assurer le concours d'un **appareil vraiment perfectionné** qui les mette à l'abri de tout malaise et de toute complication.

Seuls les nouveaux **Appareils Pneumatiques Imperméables et sans ressorts** inventés par **M. A. CLAVERIE**, le grand Spécialiste de Paris procurent immédiatement ce bien-être et ce soulagement définitif, quels que soient l'âge et l'ancienneté de l'affection.

4.000.000 (quatre millions) de **hernieux** ont été, par eux, délivrés de leurs souffrances.

6.000 (six mille) **Docteurs-Médecins** en recommandent chaque jour l'application à leurs malades.

Aussi toutes les personnes atteintes de **hernies, efforts et affections similaires**, doivent essayer cet incomparable appareil et rendre visite au renommé spécialiste :

**M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg-Saint-Martin, Paris.**  
où tous les renseignements et conseils leur seront donnés gracieusement tous les jours même dimanches et fêtes, de 9 heures à 7 heures.

**Angle de la rue Lafayette. — Métro : Louis-Blanc.**  
**Téléphone : Nord 03-71 — Adresse télégraphique : Véricla-Paris.**

---

*En province, l'application des "Appareils Claverie" est faite lors des passages des Spécialistes-Collaborateurs de M. A. CLAVERIE. Ces passages ont lieu tous les deux mois dans les villes principales.*

**DEMANDER les DATES INDIVIDUÉES par CORRESPONDANCE.**

---

La nouvelle édition du **Traité de la Hernie par A. Claverie**, important ouvrage de 160 pages, illustré de 150 photogravures, sera adressée *gratuitement et discrètement*, ainsi que tous renseignements et conseils, à tous les lecteurs du **Monde Illustré** qui en feront la demande à **M. A. Claverie, 234, Faubourg-Saint-Martin. à Paris (10<sup>e</sup>).**

**Korta**  
KUMMEL DE LUXE

Monopole :  
PERNOD PÈRE & FILS  
AVIGNON

**L'ANIS PERNOD.**  
*la plus fine des liqueurs anisées*

**LE MARABOUT**  
*le plus suave des apéritifs amers*

**LE RIVOLI**  
*le plus aromatisé des vermouths*

sont les spécialités de  
**PERNOD Père & Fils, AVIGNON**

*Succursales à PARIS, CHARENTON,  
LYON et MARSEILLE*

The image shows a vintage-style oval-shaped label for Perrier-Jouët champagne. The word "CHAMPAGNE" is at the top in a bold, serif font, with a decorative horizontal line and three small diamonds below it. The central part of the label contains the brand name "PERRIER-JOUËT" in a large, bold, serif font. The word "EPERNAY" is at the bottom in a bold, serif font, also with a decorative horizontal line and three small diamonds below it. The label is set against a light background and is enclosed in a dark, thin oval border.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS de fournitures photographiques Exiger la marque.



**ANTICOR-BRELAND**  
Enlève Cors, Durillons, Oeils-de-Perdrix, Verrues, Callosités 2 fr. Pharm. 2.25 f<sup>o</sup> poste BRELAND, Pharm., 31, rue Antoinette, Lyon

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Le réseau de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'un Bureau de Tourisme, installé porte 142, Salle des Pas-Perdus de la gare Saint-Lazare, fournit gratuitement tous renseignements utiles pour des voyages sur ses lignes : itinéraires, villégiatures, hôtels, sports, vues de plages, monuments historiques, etc...

Ce Bureau fonctionnera pendant toute la saison estivale.

**MUTILÉS**

**Voiture - Mécanique - DUPONT**

actionnée et dirigée d'une même main.  
10, rue Hautefeuille, PARIS (VI<sup>e</sup>), près place St-Michel.  
Téléphone : Gobelins 18-67 et 40-95.  
Maison fondée en 1847. - Fournisseur des Hôpitaux.  
Sucursale à LYON, 6, place Bellecour

## LE GLYPHOSCOPE RICHARD

10, RUE HALÉVY (OPERA)

Demander notice  
25, rue Mélingue  
PARIS



1<sup>er</sup> PRIX - 25 MÉDAILLES D'OR au Concours de l'Observatoire de Besançon.

## CHOCOLAT *Le meilleur* LOMBART

DEMANDEZ UN

# DUBONNET

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Réédition du Livret-Guide officiel de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans (Service d'été 1921)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du Public qu'elle vient de procéder à la réédition de son Livret-Guide dont la publication avait été interrompue par la guerre.

Rappelons que ce document très apprécié contient, indépendamment de la partie horaire, des renseignements généraux sur les billets ainsi qu'un texte descriptif et illustré sur les contrées desservies par le réseau.

Cette publication est mise en vente, au prix de 2 fr. l'exemplaire, dans les principales gares, Agences et Bureaux de ville de la dite Compagnie.

## CHEMIN DE FER BELGE

Office en France : 32, rue de Richelieu, Paris. — Envoi gratuit de notices indiquant les billets de chemins de fer convenant aux touristes français qui désirent visiter la Belgique. — Au surplus, dès réception de 1 fr. 50 (timbres ou mandat-carte), l'Office envoie un beau Guide en Belgique, 164 pages 80 vues, carte coloriée, hôtels et billets, description des villes et curiosités, histoire de la Belgique, etc.

## la FOSSE AUTOSEPTIC



SUPPRIME  
la VIDANGE  
Donne le Confort  
du Tout à l'Égout  
BROCHURE FRANCO

D<sup>r</sup> AUTO-FER

72, Quai de l'Hôtel-de-Ville, PARIS

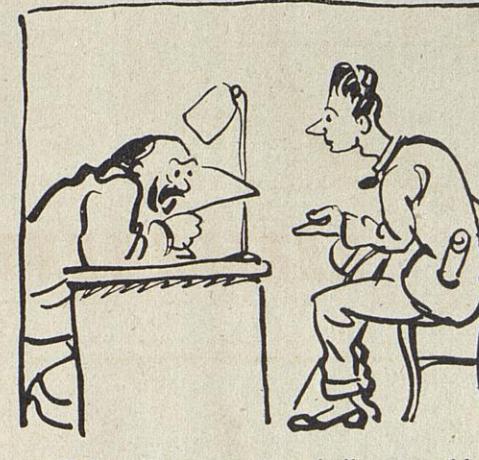
LA REVUE COMIQUE PAR GEORGES PAYIS



— Shampooing, friction ?  
— Non, encaustique !



— M'sieur l'agent, c'est sûrement des trafiquants de cocaïne. Elle vient de lui dire : Mon p'tit coco !



— Très joli ce sonnet, mais il me semble avoir déjà lu ça signé Ronsard.  
— Possible, mais c'est sans doute ce nommé Ronsard qui m'a copié !



— J'ai reçu aujourd'hui la visite d'un type qui me proposait un nouveau procédé pour se raser.  
— Ah !  
— Oui et je lui ai dit que j'avais ce qu'il faut à domicile !



**PRENEZ GARDE, Madame**  
vous commencez à grossir, et grossir, c'est vieillir. Prenez donc tous les jours deux dragées de THYROIDINE-BOUTY et votre taille restera ou reviendra svelte. — La façon de 50 dragées est recommandée par le LABORATOIRE, 3, Rue de Dunkerque, à Dunkerque, et aussi par 10 flacons (français) TRAITEMENT INSTITUTIONNEL ET ABSOLUMENT CERTAIN. en ayant soin de bien doser : Thyroidine-Bouty.

**ECZÉMA** Feux, Démangeaisons, Boutons, Dartres, Acné, Herpès, Péllicules, Plaies, Piqûres. Guérison surprenante par découverte scientifique du BAUME-CRÈME-BRELAND

1 fr. Ph. 4.50 f<sup>o</sup> poste. BRELAND, Pharmacien, R. Antoinette, LYON

*Peinture Murale des Intérieurs*

**MATOLIN**

DONNE L'ASPECT CHAUD, VELOUTÉ ET FAIT BIEN RESSORTIR MEUBLES ET TABLEAUX

72 Nuances

Demandez envoi gratis Notice "COMMENT DÉCORER SON INTÉRIEUR."

DÉPÔT PARIS MATOLIN 72, Rue Taitbout PARIS

## LE SAVON BERTIN



VAUT DE L'OR

## MALADIES INTIMES

TRAITEMENT SERIEUX, efficace, discret, facile à suivre même en voyage, par les

COMPRIMÉS DE GIBERT

10 ans de succès ininterrompus

La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris)

Envoyé franco contre espèces ou mandat adressés à la

Pharmacie GIBERT, 18, rue d'Aubagne — MARSEILLE

Très nombreuses déclarations médicales et attestations de la clientèle.

Dépôts à Paris : Phie Centrale Turbigo, 57, rue de Turbigo; et Phie Planche, 2, rue de l'Arrivée.

**COGNAC J & F MARTELL** MAISON FONDÉE EN 1715

PRODUIT NATUREL des Vins récoltés et distillés dans la région de Cognac.

AGENTS POUR PARIS : LAFARIE & C<sup>ie</sup>.



# DENTIFRICES DES R.R.P.P. BÉNÉDICTINS DE SOULAC



RÉELLEMENT FRANÇAIS

ELIXIR

POUDRE

PÂTE  
EN BOITES  
ET EN TUBES

PÂTE-SAVON

EN BOITES ET EN TUBES

SAVON DUR

EN BOITES ALUMINIUM



Ces DENTIFRICES incomparables nettoient extrêmement bien les dents, leur donnent une blancheur éclatante et entretiennent les gencives et la cavité buccale en bon état. Leur saveur est infiniment agréable.

L'ELIXIR est particulièrement recommandé aux fumeurs.



PÂTE OU PÂTE-SAVON



PÂTE OU PÂTE-SAVON



SAVON DENTIFRICE

EN  
BOITE ALUMINIUM



POUDRE

HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY  
EXPOSITION UNIVERSELLE  
PARIS 1900